

Du 24 au 30 juin 2024 - N° 4921

# le Journal du Palais

2€

L'HEBDOMADAIRE RÉGIONAL D'INFORMATION ÉCONOMIQUE ET JURIDIQUE - (95<sup>e</sup> année)

FORUMECO BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ



CHRISTINE BAU-POSEB PHOTO

## Le portrait du Journal du Palais

### Réseaux et résistance

Autodidacte, Nicolas Guillaume a créé en moins de dix ans un opérateur télécom indépendant complet offrant une palette de services inégalés pour ce type de structure. Descendant de héros de la Seconde Guerre mondiale, ce "David" n'a pas peur de faire de l'ombre au "Goliath" Orange. *Page 24*

## Vitagora fait appel aux consommateurs

Le 18 juin, Vitagora inaugurerait son Living Lab, un tiers-lieu de l'alimentation dédié à l'innovation ouverte qui met les attentes des consommateurs au centre de l'écosystème agroalimentaire pour co-imaginer l'alimentation vertueuse de demain. *Page 7*

## PapyHappy conforte sa position dominante

La start-up jovinienne vient de déployer un nouveau moteur de recherche « plus performant et plus intuitif » qui améliore l'expérience utilisateur de façon inédite. *Page 8*

5 pages d'annonces légales

Lire les pages 11 à 15

# La Côte-d'Or en Chiffres 2024 est de sortie



Mardi 18 juin, nos partenaires de longue date ont répondu à l'appel des équipes du *Journal du Palais* pour fêter en notre compagnie la sortie du hors-série La Côte-d'Or en chiffres 2024 sur le rooftop de la Cuisine

expérientielle à la Cité Interterritoriale de la Gastronomie et du Vin de Dijon. Le monde économique, les décideurs institutionnels, les responsables patronaux, la formation, l'industrie, le tourisme et le tourisme d'affaire, les

chargés de mission attractivité ou encore la communication et les relations presse... étaient dignement représentés. Offert à tous nos abonnés, ce magazine, véritable outil de travail pour les décideurs grâce notam-

ment à une base de données chiffrée inédite, est envoyé gratuitement aux mairies et intercommunalités de Côte-d'Or et est en vente en kiosque depuis le lundi 24 juin. Retour en images sur cette soirée en *Page 4*.

## Myral, l'isolation décarbonée

C'est, au cœur de la zone d'activité du Triage à Is-sur-Tille, qu'une pépite née dans le giron familial et devenue au fil du temps un solide acteur de son secteur d'activités : bienvenue chez Myral, concepteur, fabricant et poseurs (via un réseau de franchisés) de panneaux isolants par l'extérieur adressé au marché du particulier (pavillons) ou de la commande publique (habitat col-

lectif, tertiaire...). Le groupe (120 collaborateurs, 30 M€ de chiffre d'affaires), inaugurerait lundi 17 juin son nouveau siège... Soucieux de l'impact écologique de son activité, son président Sylvain Bonnot a engagé une démarche RSE dès 2015. Les panneaux Myral, brevetés et certifiés origine France garantie contiennent aujourd'hui 50% de matériaux recyclés. *Page 5*

Le journal du Palais fait ses masterclasses chez Ferrandi. *Page 19*



**BATISSEURS  
BOURGUIGNONS**  
*la maison passion*

**N°1 RÉGIONAL**



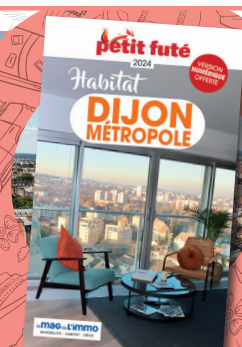
**CONSTRUCTEUR  
DE MAISONS  
INDIVIDUELLES**

**03 80 53 96 96**

R 28302 - 4921 - 2€



**DES BONS  
PLANS ET DES  
EXPÉRIENCES  
À PARTAGER**



**NOUVELLE ÉDITION!**



En vente chez votre libraire - sur internet et sur les réseaux sociaux

**www.petitfute.com**

VERSION  
NUMÉRIQUE  
OFFERTE








**SEULEMENT**

**31%**



**DES ENTREPRISES DÉCLARENT  
AVOIR UN PLAN D'ACTION  
ÉNERGÉTIQUE POUR L'AVENIR (\*)**

**EN BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ,  
LE CRÉDIT AGRICOLE VOUS ACCOMPAGNE EN PROXIMITÉ  
DANS VOS PROJETS DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE.**

**AU SERVICE DE NOTRE RÉGION  
BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ**



\*Baromètre de la Transition énergétique en Bourgogne Franche-Comté réalisé par l'institut CSA, avec un recueil par téléphone auprès d'un échantillon représentatif de 502 entreprises de 10 salariés et plus (hors secteur agricole) du 11 mars au 10 avril 2024.

06/2024 - Édité par Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Franche-Comté, société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de Crédit - Siège social: 11 Avenue Élisée Cusenier, 25084 Besançon CEDEX 9 - Tél.: 0381848184 - Fax: 0381848282 - www.credit-agricole.fr/ca-franche-comte - Immatriculée sous le numéro d'identification 384899399 RCS Besançon - Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre Unique des Intermédiaires en Assurance sous le n° ORIAS 07024000 - Titulaire de la carte professionnelle Transaction, Gestion Immobilière et Syndic n° CPI 2501202200000009 délivrée par la CCI de Saône-Doubs, bénéficiant de Garantie Financière et Assurance Responsabilité Civile Professionnelle délivrées par CAMCA, 53 rue de la Boétie - 75008 Paris.



# À LA UNE

## La Côte-d'Or en chiffres 2024 est de sortie

**Côte-d'Or.** Le hors-série annuel *La Côte-d'Or en Chiffres* réalisé par les équipes du *Journal du Palais* sort ce lundi 24 juin en kiosques. Offert à tous nos abonnés, il est envoyé gratuitement aux mairies et intercommunalités de Côte-d'Or. Retour sur l'avant-première qui a eu lieu mardi 18 juin à la cuisine expérientielle de la Cité internationale de la Gastronomie et du Vin avec nos partenaires.



Mardi 18 juin, nos partenaires de longue date avaient répondu à l'appel des équipes du *Journal du Palais* pour fêter en notre compagnie la sortie du Hors-Série *La Côte-d'Or en chiffres 2024* sur le rooftop de la Cuisine expérientielle à la Cité de la gastronomie de Dijon. Le monde économique, les décideurs institutionnels, les responsables patronaux, la formation, l'industrie, le tourisme et le tourisme d'affaires, les chargés de mission attractivité ou encore la communication et les relations presse... étaient dignement représentés par Stéphane Bossavit, directeur de Dijon Bourgogne Invest ; Karine Hernandez et Steven Balon (Agence économique régionale BFC) ; Patrick Génie (responsable Bureau des congrès) ; Jacques Delaine (Directeur général Dijon Bourgogne Events) ; Corinne Relot (CCI Métropole de Bourgogne) ; Hortense Bourguignon et Inès Royer, du Medef 21 ; Martin Six, secrétaire général de la CPME 21 et de la CPME BFC) et Christine Zaghini (CPME 21) ; Christine Müller-Wille (relations presse) ; Mélanie Voisard, Christelle Distinguin et Joséphine Rocard (Buzz & compagnie) ; Carine Provost (Arthur-Loyd) ; Anaïs Patin et Natacha Vogelsperger (UIMM 21) ; Isabelle Maille-Ferrières (responsable communication groupe EDF BFC) ; Vincent Gaffard (directeur général BFC de TotalEnergies) ; Clémentine Noirard (déléguée régionale Engie BFC) ; Xavier Mirepoix et Séverine Delidais (respectivement président et directrice générale de l'École des métiers Dijon métropole), ainsi que Noël Lazarini (directeur général du Grand Hôtel La Cloche). Les journalistes indépendants Nadège Hubert et Antoine Gavory (Agence ProScriptum) étaient également présents.

### OFFRIR UN OUTIL DE TRAVAIL AUX DÉCIDEURS

Dans son discours Benjamin Busson, directeur de la publication du *Journal du Palais*, a rappelé la vocation du hors-série *La Côte-d'Or en Chiffres*, (un magazine décliné à Reims sous le titre *La Marne en chiffres*, hors-série des Petites affiches Matot-Braine, la « grande sœur » du *Journal du Palais* au sein du groupe ForumEco auquel appartiennent les deux hebdomadaires) : offrir un outil de travail aux décideurs grâce notamment à une base de données chiffrée inédite.



De leur côté, les journalistes ont souhaité remercier l'implication des partenaires présents lors de cette avant-première, qui témoignent ainsi leur attachement à notre titre par leur engagement sur ce hors-série mais également tout au long de l'année dans les diverses éditions hebdomadaires du *Journal du Palais*. « *Les milieux économiques peuvent légitimement être inquiets de ce que les programmes économiques des extrêmes laissent entrevoir, a conclu Emmanuelle de Jesus, rédactrice en chef. Ce climat d'incertitude pèse aussi sur notre profession. Si demain notre pays devait être gouverné par une idéologie politique extrême, le risque est grand de voir la désinformation massive devenir la vérité officielle au mépris des faits, des chiffres et de la réalité du terrain. Il existe heureusement une manière de contrer ce type de menace, c'est de choisir une presse indépendante de proximité, ancrée dans son territoire. Le Journal du Palais a presque 100 ans, La Côte-d'Or en Chiffres approche de la décennie : ce sont là des marqueurs de notre sérieux et de notre attachement à notre département et au-delà à toute la région BFC. Nous sommes à la Cité de la Gastronomie, donc vive le journalisme en circuit court !* »

La rédaction



De nombreux partenaires du *Journal du Palais* étaient réunis sur le rooftop de la cuisine expérientielle à la Cité internationale de la gastronomie et du vin pour la présentation en avant-première du hors-série *La Côte-d'Or en Chiffres 2024*. Crédit : JDP.

En haut à gauche : Xavier Mirepoix et Séverine Delidais, président et directrice générale de l'École des métiers de Dijon métropole.

Ci-contre à gauche : Inès Royer et Hortense Bourguignon (Medef 21), Martin Six (CPME 21 et CPME BFC), Jacques Staklin (directeur du *Journal du Palais*).

Ci-contre à droite, de gauche à droite : Benjamin Busson (directeur de la publication), Frédéric Chevalier (journaliste), Emmanuelle de Jesus (rédactrice en chef), Fabienne Estivalet-Elias (chargée de relations clients), Jacques Staklin, Fabrice Guilbert (responsable de la région publicitaire) et Killian Roblot (journaliste). Crédit : JDP.



### Un outil de référence pour les décideurs

La Côte-d'Or en chiffres, magazine né de la volonté du groupe ForumEco auquel appartient le *Journal du Palais*, fête ce mardi 18 juin 2024 sa huitième édition. Réalisé par les équipes de rédacteurs du *Journal du Palais*, ce magazine de 116 pages contient des articles sur les entreprises qui comptent dans le département, les projets structurants des collectivités locales, offre des analyses sur la tendance du secteur immobilier et de l'immobilier d'entreprises... mais contient également une base de données inédite dans sa forme et sourcée sur tous les secteurs de l'économie de la Côte-d'Or, ce qui en fait un outil de référence pour les leaders du département.





# ENTREPRISES

## Myral, l'isolation décarbonée

**Côte-d'Or.** Depuis 37 ans, Myral, installé à Is-sur-Tille, est spécialiste de l'isolation. D'abord simple poseur, le groupe est devenu fabricant de son système de panneaux d'isolation par l'extérieur pour le marché public et privé. Soucieux de l'impact écologique de son activité, son président Sylvain Bonnot a engagé une démarche RSE dès 2015. Les panneaux Myral, brevetés et certifiés origine France garantie contiennent aujourd'hui 50% de matériaux recyclés.

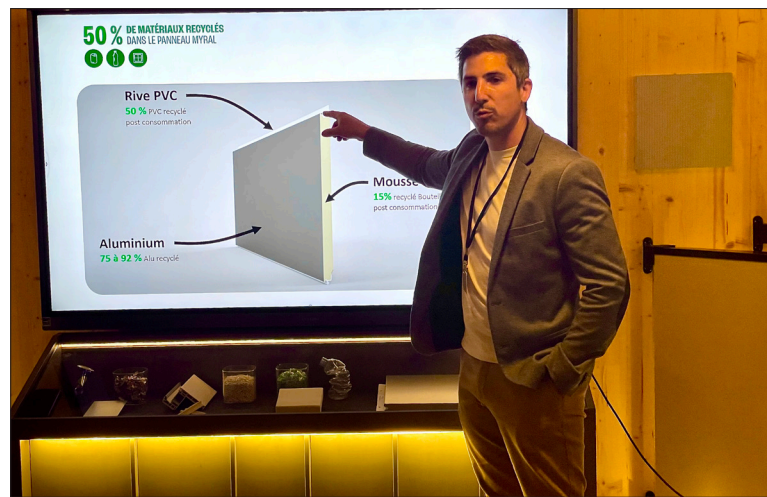
C'est, au cœur de la zone d'activité du Triage à Is-sur-Tille, qu'une pépète née dans le giron familial et devenue au fil du temps un solide acteur de son secteur d'activité : bienvenue chez Myral, concepteur, fabricants et poseurs (via un réseau de franchisés) de panneaux isolants par l'extérieur adressé au marché du particulier (pavillons) ou de la commande publique (habitat collectif, tertiaire...). Le groupe, qui compte désormais 120 collaborateurs et affiche 30 M€ de chiffre d'affaires, inaugure lundi 17 juin son nouveau siège qui accueille l'ensemble des services administratifs, la R&D, la logistique... Un cocon en construction ossature bois, du CLT pré-industrialisé avec une mise en œuvre du système Myral : panneaux et isolant en fibre de bois « pour prendre soin de la vraie richesse de l'entreprise, les femmes et les hommes de Myral », a affirmé son président Sylvain Bonnot, dans son discours. Cette construction constitue aussi une vitrine du savoir-faire du groupe qui depuis plus de dix ans a préparé sa révolution environnementale avec pour objectif de créer la solution d'isolant thermique par l'extérieur (ITE) la moins carbonée du marché, celle qui a été mise en œuvre sur ce chantier. C'est le sens de la démarche « Neutral.ITE 2025 », lancée en 2022.

### ÉCOLOGIE PROACTIVE

Né en 1987 sous l'impulsion de Daniel Bonnot, Myral est d'abord un spécialiste de la pose d'isolant. C'est désormais, presque 40 ans plus tard, un exemple d'industrie décarbonée grâce à une solide conviction écologique qui s'est inscrite dans le projet stratégique du groupe avant la réglementation : la loi Grenelle 2 imposait certes en 2012 une obligation de réaliser un bilan carbone des activités mais s'adressait alors aux entreprises de plus de 500 salariés en France métropolitaine, bien plus que l'effectif de Myral. « Nous nous sommes rendus compte que 85% de notre impact carbone provenait des matières premières, se souvient Sylvain Bonnot. L'idée a été de se tourner vers l'utilisation de déchets industriels, sortir de l'usage unique, et offrir un produit décarboné et



De gauche à droite : Sylvain Bonnot, président du groupe Myral. Au centre : Julien Bagnard, directeur du site Myral d'Is-sur-Tille, détaille les propriétés physiques des panneaux isolants fabriqués par le groupe sur le plan du sourcing des matériaux. À droite : avec un choix de couleurs et de finitions très important, Myral est en mesure de répondre aux demandes les plus classiques comme les plus contemporaines. Crédit : JDP.



dont les performances étaient améliorées par rapport au produit existant ».

Dès 2014, Myral investit dans une nouvelle ligne de production industrielle, un événement essentiel. « Grâce à un investissement de près de 4 millions d'euros, elle permet de réduire de manière importante les déchets de production, et cela un an avant la conclusion de l'accord de Paris de 2015, qui gravait dans le marbre l'objectif de neutralité carbone en 2050. Avec cet équipement de très haut niveau technologique, l'intégration de l'extrusion de nos rives en PVC a été rendue possible, en faisant appel à des acteurs locaux - près de Dijon à moins de 50 kilomètres du site Myral - et en réduisant notre empreinte carbone issue du transport », explique Myral sur son site professionnel en mars 2022.

La solution brevetée par Myral consiste en l'utilisation d'aluminium issu du recyclage de canettes ; de plastique issu du recyclage des bouteilles alimentaires et de PVC issu lui du recyclage des boiseries, une solution mise en œuvre grâce à l'apport technique de la société Benvic à Chevigny-Saint-Sauveur : le tout a divisé par trois l'impact carbone de la production. Un nouveau logo, composé de trois losanges, symbolise cet esprit novateur.

Myral ECO 1 et Myral ECO 2, deux solutions du groupe issois, apparaissent sur la base Inies (base de données nationale de référence sur les données environnementales et sanitaires des produits et équipements de la construction, ndlr) « dans le top 5 des systèmes les plus

décarbonés sur l'ensemble des solutions ITE, et nous permettent même de devenir le système de vêtire le moins carboné du marché selon une étude comparative », se réjouit Sylvain Bonnot.

### 300.000 M<sup>2</sup> DE PANNEAUX

Myral a également digitalisé l'ensemble de ses process via son logiciel ERP (Enterprise Resource Planning), intégré son Bureau d'études composé de

trois personnes, optimisé l'utilisation des matières premières pour réduire les chutes, repensé la logistique et dispose d'une diversité de solutions techniques pour proposer du sur-mesure en termes de coloris et d'aspect. Le groupe revendique la fabrication annuelle de 300.000 m<sup>2</sup> de panneaux, mis en œuvre sur le marché des particuliers via la solution Uniso, pour laquelle il dispose d'un réseau de franchisés

qui couvre environ 80% du territoire métropolitain (lire ci-dessous). Afin d'asseoir sa croissance avec l'objectif de doubler l'activité, Myral s'est associé depuis 2020 au fond Aramis (Dal'Alu, Isosta et Sunclear) désormais actionnaire principal du groupe dont il partage, selon les mots de son dirigeant Jean-Bernard de Poret, la politique RSE « et les valeurs familiales ».

Emmanuelle de Jesus

## Du garage familial à l'hexagone

■ ■ ■ Dans son discours, le président de Myral Sylvain Bonnot a rappelé l'histoire du groupe, une affaire démarrée par ses parents en 1987... dans le garage familial. L'entreprise est d'abord spécialisée dans la pose d'isolation.

C'est en 1996 que Myral s'installe sur le site qui est toujours le sien dans la Zone d'activité rue du Triage à Is-sur-Tille, (on y trouve aussi notamment des artisans de la construction et un site de Seb).

Devenu producteur de ses isolants, Myral s'industrialise à partir des années 2000.

En 2015, Myral possède déjà, bien avant que la réglementation ne l'impose, le bilan carbone de ses produits et commence à revoir ses process.

Depuis 2022, le groupe a intégré des déchets recyclés dans ses produits : aluminium (canettes...), plastique issu de bouteilles alimentaires, PVC issu du recyclage d'huissieries (un processus lancé avec la collaboration du groupe Benvic que nous avons récemment rencontré, voir JDP n° 4918).

L'isolant Myral est breveté, labellisé origine France garantie et permet d'offrir une solution unique en France quant au sourcing. Depuis son origine, Myral revendique d'avoir permis la réhabilitation énergétique grâce à l'isolation par l'extérieur de 100.000 logements. Le groupe représente aujourd'hui 30 M€ de chiffre d'affaires, 120 salariés, 300.000 m<sup>2</sup> d'isolants fabriqués par an. Depuis 2017, grâce au réseau de franchises poseurs



De gauche à droite : Antoine Vincenot, responsable du réseau de franchises Uniso, Jean-Bernard de Poret, dirigeant d'Aramis, Julien Bagnard, directeur de l'entreprise Myral à Is-sur-Tille, Sylvain Bonnot, président du groupe Myral, Magali Bonnot. Crédit : JDP.

de la solution Uniso, destinée aux particuliers (secteur pavillonnaire), le groupe couvre 80% de la France métropolitaine, et ambitionne de faire d'Uniso une « marque » nationale. Son responsable Julien Bagnard table sur le recrutement de nouveaux franchisés dans les cinq ans à recruter et à former au process de Myral qui utilise la modélisation des bâtiments grâce à la technologie du Laser 3D.



**BFC.** En partenariat avec le CSA, le Crédit Agricole a mesuré l'état d'avancement des entreprises du Nord-Est de plus de dix salariés en matière de transition énergétique. Les résultats, mitigés, ont été livrés jeudi 6 juin à la cité des climats et vins de Mâcon.

## Transition énergétique : le chemin est encore long

**Mâcon** Si le sujet de la transition énergétique est omniprésent dans l'espace économique, il n'existait pas jusqu'ici de baromètre dédié. « Pour agir, il faut mesurer », justifie Marc Do Van Tuan, directeur général adjoint du Crédit Agricole Centre Est.

Xavier Terryn de CSA a expliqué la méthode : 502 entreprises de Champagne, Bourgogne Franche-Comté, Centre Loire et Centre Est (liées au périmètre d'intervention des quatre caisses régionales du Crédit Agricole en BFC) de plus de dix salariés (à l'exclusion des agriculteurs) ont été interrogées ce printemps pour définir un index de maturité en matière de transition énergétique. Il vise à permettre aux acteurs économiques de pouvoir objectivement se situer sur leur propre transition dans un contexte où les entreprises font face à des attentes de plus en plus fortes émanant des filières, des donneurs d'ordres, des financeurs, des collaborateurs, de l'opinion publique mais aussi de la réglementation.

### TOUT JUSTE LA MOYENNE

Le résultat final atteint 50/100. Peut mieux faire donc. Il montre que les entreprises donnent de l'importance à ce sujet et cherchent des solutions dans une optique de réduction des coûts, sans toutefois dimensionner leurs actions à la hauteur des attentes.

Sans surprise, les entreprises de plus de 50 salariés sont « en avance » par rapport aux plus petites, et de même que



Trois entrepreneurs étaient invités à expliquer leurs engagements vers la transition énergétique. De gauche à droite : Xavier Charbon (Rave), Alfred Carignan (Les canalous) et Véronique Favre (BigMat). Ils ont insisté sur les aides disponibles à mobiliser. Crédit : JDP.

celles issues de l'industrie par rapport au secteur tertiaire.

Ce score laisse une marge de progression importante, notamment pour élaborer des stratégies et des pratiques plus impliquantes et souvent plus coûteuses, parfois sous la contrainte réglementaire. Car, les entrepreneurs invités à témoigner jeudi 6 juin à Mâcon le reconnaissent, c'est souvent l'engagement dans une démarche de certification ou labellisation qui structure la stratégie de l'entreprise en la matière.

### LES TRANSPORTS, L'UNE DES CLÉS DE LA TRANSITION

Véronique Favre, responsable de la démarche RSE au sein de l'entreprise Bigmat, témoigne : « Nous avons

développé une flotte de véhicules électriques ou hybrides (transpalettes et véhicules légers) et surtout, nous avons optimisé nos déplacements ». Résultat ? 700.000 kms économisés en un an « un plus pour la planète, pour les comptes de l'entreprise et aussi pour les salariés qui ont vu leur prime augmenter ».

De son côté, Xavier Charbon, DG du groupe Rave (transports) assure que « 20 % de notre flotte fait appel à des énergies alternatives. Nous espérons atteindre 55 % en 2025 ». Un engagement qui fait la fierté des collaborateurs présents et... futurs ! « C'est une question (NDLR : l'engagement dans la transition énergétique) que l'on nous pose très régu-

lièrement lors des entretiens d'embauche ».

### DES MARGES DE PROGRÈS

Si ces exemples sont encourageants, il reste encore du travail à accomplir comme en attestent les résultats du baromètre. Près des 2/3 des entreprises n'ont réalisé ni audit énergétique, ni bilan carbone au cours des 24 derniers mois ; une entreprise sur deux utilise du gaz ou du fioul et une majorité d'entre elles ne sont pas prêtes à changer d'énergie ; la sensibilisation des salariés aux enjeux énergétiques et environnementaux se cantonne souvent à de l'affichage sur le tri des déchets, l'extinction des lumières ou la baisse du chauffage...

David Bessenay

## Le Crédit Agricole : la banque de toutes les transitions



■ Présenté sur différents sites en Bourgogne Franche-Comté (Mâcon, Nevers, Belfort, Talant...), le baromètre Crédit Agricole -CSA de la transition énergétique des entreprises est une première du genre en France selon Tristan Lamy, directeur développement et transition des entreprises et de l'agriculture du Crédit Agricole Champagne Bourgogne. « La question des transitions est quelque chose qui anime le Crédit Agricole depuis sa création en 1894 à Salins-les-Bains en Franche-Comté. Nous sommes même nés pour accompagner les agriculteurs dans la transition agricole face à l'exode rural. Puis nous avons la banque de l'électrification des campagnes et de la bancarisation des particuliers (nous avons été l'une des premières banques à proposer le chéquier gratuit). Sur l'innovation, nous sommes le premier incubateur de start-up de France via nos Villages by CA. Sur le volet de la transition énergétique, nous avons commencé à construire les premières briques en local avec des partenaires et aujourd'hui le CA accompagne 30 %

des projets de transition énergétique en France. Pour aller au-delà de notre rôle de financeur, pour nourrir la réflexion, pour jouer un rôle de catalyseur par la mise en relation avec des spécialistes, des experts de terrain ou en offrant des solutions de portage, de tiers investisseur, nous avons créé un quatrième métier sur ce volet au sein de notre banque en donnant naissance au Crédit Agricole de la transition énergétique. Doté de 75 M€ de fonds issus des différentes caisses du CA, il ambitionne d'accompagner tous les publics de l'agriculteur à l'industriel en passant par le particulier. Il est également question de produire de l'énergie décarbonnée au niveau local. Aujourd'hui, ce baromètre vient renforcer notre conviction que le CABFC à un rôle central à jouer pour sensibiliser, acculturer, orienter et accompagner tous ses clients dans la transition énergétique et environnementale ». Les conclusions de ce baromètre seront partagées, tout au long du mois de juin, aux entreprises de la région, au travers de réunions de proximité où elles auront l'opportunité de rencontrer, en speed-meeting, un panel d'apporteurs de solutions qualifiés et adaptée à leurs problématiques.

Frédéric Chevalier

## Le pouvoir des mots dans la gouvernance

EN COLLABORATION AVEC OLIVIER BERNARD,  
CONSEIL EN SÉMANTIQUE RELATIONNELLE  
ET PROFESSIONNELLE.

### La « délégation » est une récompense portée par la confiance



Rappelons que « la délégation » est l'action pour un manager de transmettre à un collaborateur une partie de son pouvoir, accompagnée des moyens correspondants, sans cependant se départir de la responsabilité qui reste la propriété du délégateur. Le délégataire est le membre d'un secteur de l'entreprise qui reçoit cette délégation de son supérieur hiérarchique. Il n'est en aucun cas que la délégation soit une occasion de se décharger sur un collaborateur d'une tâche qui incombe au cadre, c'est, bien au contraire, un indicateur de reconnaissance de la compétence du collaborateur dans le domaine... Cette marque de confiance est l'occasion de quatre retours sur investissement : soulager le cadre d'une tâche qu'il aurait du accomplir seul et qui aurait pris un temps qu'il peut ainsi consacrer à d'autres actions. Valoriser le délégataire qui, par sa contribution, prouve son aptitude à occuper un espace supplémentaire dans son champ d'activité. Permettre au délégataire d'étendre le champ de ses compétences et ainsi « grandir » dans l'organisation. Enrichir la mission du cadre en lui offrant l'occasion de s'investir ailleurs sans crainte de faillir à son rôle. On retient aussi que la délégation demande au cadre de faire le pari de la confiance, d'une « prise de risque » en acceptant de ne plus faire ce qu'il sait faire et de ne plus tout maîtriser avant le résultat. Pour le collaborateur, cette délégation lui permet de comprendre et de mesurer qu'il n'est pas (n'est plus) un simple exécutant des directives managériales du N+1, ainsi il évite (ou réduit) le risque de démotivation et de déresponsabilisation. La démarche de délégation, bien analysée permet de déléguer quasiment tout sauf la responsabilité qui elle reste entièrement à la charge du cadre car elle permet de confier à un autre des actions de plus en plus larges mais aussi de repérer les compétences de chacun au plus près du terrain des activités et permet de contribuer au maintien de la motivation, de la mobilisation et du développement des compétences. Une fois encore l'étymologie (la science du vrai) éclaire cette action car le verbe « déléguer » est issu du latin « delegare » = « confier », « s'en remettre à » qui porte en lui la notion essentielle de confiance (lui-même composé du latin classique « cum » et « fidem » au sens de la « foi partagée ») et cela suppose la non-ingérence. Un dossier délégué doit être contractualisé, suivi, évalué mais sans aucun contrôle tatillon ou inopiné. Pour l'entreprise la délégation modifie le rôle du manager qui ne fait plus mais donne les moyens de faire à l'autre. L'intensité du contrôle dans sa fonction de vérification de l'adéquation entre le travail demandé et le résultat fourni. Les relations cadre / équipe en les intensifiant et en les plaçant sur le terrain de la production. La vision du cadre sur la charge de travail du collaborateur en prenant en compte cet alourdissement. Cependant et c'est aussi à prendre en compte, la délégation est impactée négativement par : L'inquiétude d'une perte éventuelle de pouvoir. La personnalité autocratique du manager. Une trop forte maîtrise de la tâche à déléguer.



**Côte-d'Or.** Mardi 18 juin, le pôle de compétitivité Vitagora inaugurerait les locaux du Living Lab un lieu dédié à la co-création et à l'innovation dans le domaine de l'alimentation durable et impliquant les consommateurs.

# Appel lancé aux consommateurs pour imaginer l'alimentation future



Inauguration du Living Lab de Vitagora en présence de son président Pierre Guez, de Philippe Lemonceau, vice-président de Dijon Métropole délégué à la transition alimentaire, de Oisín Morrin, directeur général de la société Tippagral à Longvic et vice président de Vitagora, Arnaud Marthey, vice-président de la région BFC et Marine Le Roux, responsable du Living Lab. Crédit : JDP.

**Dijon** Vitagora vient de lancer à Dijon dans ses locaux situés au cœur de la Cité internationale de la Gastronomie et du Vin, juste à côté du village de start-up du Crédit Agricole, son Living Lab, tiers-lieu de l'alimentation dédié à l'innovation ouverte. Ce nouvel espace réunit les différents acteurs de l'écosystème (plus de 670 acteurs de l'industrie agroalimentaire) que Vitagora anime depuis 20 ans : académiques, entreprises, start-up, et pour la première fois les consommateurs. « À travers des rencontres, des ateliers, des expériences immersives de réalité virtuelle et divers temps forts, l'objectif est d'impliquer activement les citoyens-consommateurs dans la co-création de l'offre alimentaire de demain », explique Christophe Breuillet directeur de Vitagora.

Le Living Lab, initiative de la politique de transition alimentaire ProDij, est pilotée par Vitagora et soutenue par Dijon Métropole, la région Bourgogne Franche-Comté et l'État, dans le cadre de France 2030 « Territoires d'Innovation » via la Banque des Territoires, chacun apportant un tiers du financement total chiffré à 1,2 M€ sur cinq ans, jusqu'à la fin 2025. « Nous avons ainsi 18

mois pour monter en puissance et mobiliser notre communauté qui compte déjà 140 acteurs », avance Christophe Breuillet.

## METTRE LES ATTENTES CONSOMMATEURS AU CENTRE

Le Living Lab en tant qu'outil d'innovation collaborative, permet d'interroger et de redéfinir l'offre alimentaire face aux enjeux environnementaux, sociétaux et économiques actuels, afin de permettre aux entreprises de co-construire de nouveaux produits alimentaires avec leurs futurs clients à la fois sains, accessibles, durables et savoureux. « Ce qui est nouveau ici, c'est que l'on part des attentes des consommateurs en les faisant réagir sur une thématique donnée comme la végétalisation des assiettes ou la consommation de légumineuses... Ce sera ensuite aux sociétés de l'agroalimentaire de proposer de nouveaux produits répondant à la fois au cahier des charges de ces véritables consommateurs et aux contraintes industrielles, explique Pierre Guez, président de Vitagora. Cette solution est bien plus intéressante pour les start-up et les grands groupes que les traditionnels panels que réalisent les marques, car comme elle se base sur de

véritables attentes et usages, elle permet de dé-risquer l'innovation et fait gagner beaucoup de temps ».

L'originalité du Living Lab consiste à doter ce tiers-lieu d'une méthodologie de stimulation de l'innovation en quatre temps (explorer, co-créer, expérimenter et impulser), avec l'appui de l'écosystème de Vitagora. Grâce à ce mode de fonctionnement agile et itératif, le Living Lab permet de passer rapidement des idées prometteuses aux tests en situation réelle.

« En tant que pionnier de l'innovation alimentaire ouverte en France, le Living Lab de Vitagora marque une nouvelle étape dans notre engagement à soutenir le développement et l'innovation de la filière agroalimentaire. Le tiers-lieu sera un catalyseur de nouveautés, bénéfique pour les entreprises, les start-ups, les consommateurs et tous nos partenaires. Cela illustre notre raison d'être : améliorer l'alimentation par une innovation constante », affirme Christophe Breuillet.

## MOBILISER LES ACTEURS LOCAUX

Chaque semaine entre deux et trois ateliers seront proposés en journée, le soir ou le week-end, sur des thématiques comme les similis

carne au menu : comment passer de l'intention à l'acte d'achat ? ou comment faire entrer dans les cantines les produits végétaux et les produits de la mer ? Trois scénarios de réalité virtuelle seront également disponibles pour explorer les futurs possibles de l'alimentation et faire réagir. Il sera ainsi question de nouveaux types d'ingrédients dans nos cuisines en lien avec les contraintes climatiques qui pèsent sur l'agriculture, les nouvelles formes de distribution ou encore l'agriculture urbaine. « Nous avons déjà travaillé avec les Epadh en direction des seniors, avec le réseau des assistantes maternelles et avec les crèches sur l'alimentation des enfants, ainsi qu'avec la légumerie de Dijon, pour un sujet autour de la valorisation des légumes. Par ailleurs, notre accélérateur de start-up ToasterLAB a permis en 2017 de faire décoller l'application ScanUp qui permet de scanner le code-barres des produits alimentaires pour analyser leur impact sur la santé et sur l'environnement. Grâce cet outil, Monoprix a co-construit tout une gamme de ses produits avec les consommateurs », défend Pierre Guez.

Frédéric Chevalier

## Doubs

LA CLINIQUE DU PAYS DE MONTBÉLIARD OPTIMISE L'ACCÈS AUX DONNÉES DES PATIENTS.



Pour gagner en temps, en sécurité et en ergonomie, la clinique du Pays de Montbéliard joue le rôle d'établissement pilote pour une solution de gestion administrative : BL.GAP. Jusqu'à 100 patients peuvent être accueillis chaque jour à la clinique du Pays de Montbéliard, entre les patients en hospitalisation de jour et ceux en hospitalisation complète. Pour améliorer la gestion administrative de chacun d'eux, l'établissement opte pour un outil full web. « Nous étions déjà informatisé mais avec cette option, les données sont accessibles de n'importe où que ce soit par le médecin, les administrateurs et à termes, le patient. Avec cette solution plus ergonomique, nous gagnons du temps », explique Aurélien Heeder, directeur de la clinique. Son établissement a candidaté pour être pilote du développement et du déploiement de la nouvelle solution BL.GAP de Berger-Levrault pendant environ six mois. Si la mise en place a relevé du défi pour répondre aux questions de compatibilité avec les équipements et franchir la barrière des antivirus, désormais l'outil fonctionne et a permis d'uniformiser les usages et de simplifier les processus.

## IDENTITÉ GARANTIE

Grâce à cette connectivité, la clinique du Pays de Montbéliard peut s'assurer de l'identité de chaque patient et vérifier ses traitements éventuels. « Quand une personne vient, elle nous donne sa carte vitale ou, si elle l'a oublié, se contente de donner un nom. Désormais, nous pouvons assurer une double authentification de son identité avant sa prise en charge, comme imposé par la Haute autorité de santé. » Ce contrôle permet d'une part de réduire les fraudes à la sécurité sociale et d'autre part d'avoir un accès direct au dossier médical partagé du patient. « On peut vérifier que l'on applique le bon traitement au bon patient et d'envoyer les éléments au bon médecin traitant. »

Nadège Hubert

## Côte-d'Or

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE GEVREY-CHAMBERTIN ET DE NUITS-SAINT-GEORGES MET EN PLACE UNE INCITATION FINANCIÈRE AU COVOITURAGE EN PARTENARIAT AVEC LA PLATEFORME BLABLABUS DAILY.

L'intercommunalité a souhaité ainsi faciliter les trajets de courte distance, en particulier les trajets domicile-travail, et répondre à un objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Grâce au soutien financier de la Communauté de communes, les conducteurs qui utiliseront l'application recevront au minimum 1,50 € à chaque covoiturage et le trajet sera gratuit pour les passagers. Pour l'année 2024, la Communauté de communes dédie une enveloppe de 20.000 €, correspondant à 15.000 trajets dans l'année, au dispositif. L'intercommunalité bénéficiera dans ce cadre d'une subvention de l'Etat grâce au Fonds Vert, aide visant à accélérer la transition écologique dans les territoires.

en bref



**Yonne.** La start-up joviniennaise vient de déployer un nouveau moteur de recherche « plus performant et plus intuitif » qui améliore l'expérience utilisateur de façon inédite.

## PapyHappy conforte sa position dominante

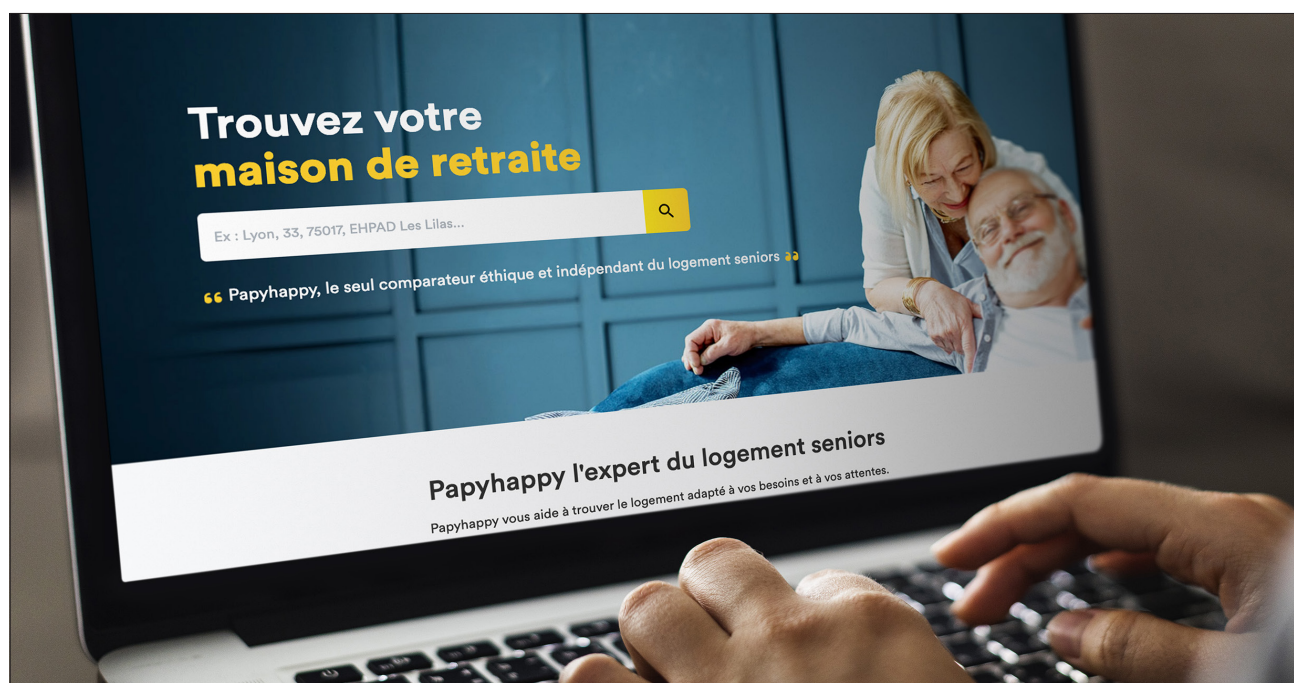
**J**oigny, après huit ans d'existence, la plateforme comparative de solutions d'hébergement pour personnes âgées n'en finit pas d'innover et de se réinventer. Au prix de plusieurs mois de développement en interne, PapyHappy vient, en effet, de déployer un nouveau moteur de recherche facilitant l'accès aux quelque 16.000 sites référencés dans sa base de données. « Nous sommes les seuls en France à pouvoir proposer une recherche aussi personnalisée, totalement gratuite pour les utilisateurs, et sans démarchage commercial, précise Joachim Tavares, le fondateur de la SilverTech. Il s'agit d'un outil d'aide à la décision transparent, certifié par l'Apave, qui existe nulle part ailleurs même dans les services publics. »

À présent, les utilisateurs ont la possibilité de prévisualiser les établissements

directement dans la barre de recherche et bénéficie d'une plus grande clémence quant aux fautes de frappe. Surtout, de nouveaux filtres ont été implémentés permettant de sélectionner les établissements en fonction des aides financières acceptées, comme l'APL (Aide personnalisée au logement), l'ASH (Aide sociale d'hébergement), l'APA (Aide personnalisée d'autonomie) ou l'ALS (Allocation de logement sociale), ou selon des critères aménagement spécifiques tels que les Pôles d'activités et de soins adaptés (Pasa) ou les Unités d'hébergement renforcé (UHR). De nouvelles fonctionnalités destinées à rendre la recherche plus efficiente.

### DE NOUVEAUX SERVICES PROCHAINEMENT

Dès la rentrée, PapyHappy devrait, par ailleurs, appliquer son business model aux services d'aide à la



En proposant un moteur de recherche « augmenté », PapyHappy confirme son statut de référence dans la transparence des solutions d'hébergement pour seniors. Crédit : PapyHappy.

personne, dont le recensement sera conditionné à une charte d'engagement. « Le bien vieillir à domicile

constitue l'un des enjeux de notre société », rappelle l'ancien directeur d'Ehpad. Puis, à la fin de l'année, la

start-up inaugurera PapyHappy Job, une nouvelle solution facilitant la prise de décision pour les profes-

sionnels du secteur en quête d'un emploi.

Stéphane Bourdier

**Bourgogne-Franche-Comté.** À l'occasion du concours Talents organisé par les associations BGE de Bourgogne-Franche-Comté, sept entrepreneurs locaux ont été distingués dans différentes catégories.

## BGE récompense ses talents

**D**ijon, c'est au Village by CA, à Dijon, que se tenait l'édition 2024 du concours Talents BGE, visant à encourager la création d'entreprise et à mettre en avant l'importance de l'accompagnement dans ce processus. « Les talents distingués sont des entrepreneurs au parcours inspirant, porteurs de projets innovants et engagés à répondre aux enjeux économiques et sociaux de leurs territoires, qu'ils soient urbains ou ruraux, précise BGE Côte-d'Or Saône-et-Loire dans un communiqué. Pour participer, les candidats doivent avoir créé leur entreprise entre le 1er janvier 2023 et le 31 décembre 2023, et avoir bénéficié d'un accompagnement par une structure d'appui à la création d'entreprise ». Cette année, quatre catégories majeures sont mises à l'honneur : l'artisanat, le



Fabrice Mouilleseaux de Tri Logic Centre Est, lauréat de la catégorie Commerce du concours Talents BGE. Crédit : BGE Côte-d'Or Saône-et-Loire.

commerce, les services et la Responsabilité sociale des entreprises (RSE). Les trois BGE de la région BFC (Côte-d'Or Saône-et-Loire / Nièvre-Yonne / Franche-Comté) ont également

chacune attribué leur prix « Espoir ».

### ET LES GAGNANTS SONT...

Après avoir été présélectionnés par un jury composé de conseillers à la création d'en-

treprise, les « talents » ont présenté lundi 10 juin, devant un jury d'experts issus de divers domaines, leur entreprise dans leur catégorie respective. Pour cette édition, on note, entre autres, la présence du

Conseil Régional Bourgogne Franche-Comté, du CABFC, de la BPBFC, de la Société Générale, du Crédit Lyonnais, de Groupama, de CERFrance BFC, de Fiducial 89, ainsi que de France Active Bourgogne, de

l'Adie, d'Initiative Côte d'Or et de CAE Bourgogne.

Dans la catégorie artisanat, Rodolphe Dubois du Chapelier-Fleuriste (89) remporte 2.000€ de la Fédération nationale du Crédit Agricole et 1.000€ de la Région Bourgogne-Franche-Comté. Pour le commerce, Fabrice Mouilleseaux de Tri Logic Centre Est (90) remporte 2.000€ de la BPBFC et 1.000€ de la Région Bourgogne-Franche-Comté. Côte services, Caroline Bouverel de Caroline A Vos Lunettes (70) remporte 2.000€ de Énergie Verte Maison et une formation en communication d'une valeur de 2.500€ par l'agence Dooxy. Valentine Lenotte de Salut Savon (25) remporte, elle, 2.000€ de la Société Générale dans la catégorie RSE. Enfin, les trois espoirs BGE - Matthieu Honnorat de Biscrocamp (21), Aboubakri Sao de Cactus France (90) et Samuel Praizelin de H3ritage 3D (58) - remportent chacun un chèque de 1.000€ et une mise en avant par le réseau national BGE.

Killian Roblot



**Yonne.** Cette découverte a été effectuée lors des fouilles préalables aux travaux d'aménagement de la place du Maréchal Leclerc.

# L'Inrap révèle une nécropole gallo-romaine atypique

**D**epuis le mois de février, les travaux scientifiques de l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap) ne passent pas inaperçus. Sur prescription de la Direction régionale des affaires culturelles (Drac) de Bourgogne Franche-Comté, ces recherches entreprises sur 500 mètres carrés, au cœur de la place du Maréchal Leclerc, sont destinées à « documenter l'histoire générale d'Auxerre depuis l'Antiquité et l'histoire plus locale de ce quartier situé à proximité de la tour de l'Horloge », avant le démarrage des travaux programmé le 24 juin. Les fouilles ont mis à jour une aire funéraire du Haut-Empire, alors inconnue des archéologues, d'autant plus intéressante que cette dernière, consacrée à l'inhumation des très jeunes enfants et mort-nés, « présente de nombreuses caractéristiques qui la démarquent de ses contemporaines ». Parmi les singularités dévoilées : une variété de pratiques funéraires inhabituelles et une superposition des tombes sur cinq niveaux, « ce qui est, en

l'état de la recherche, unique dans le monde gallo-romain ».

Suscitant donc un intérêt scientifique particulier, cette fouille inédite réalisée pour la première fois dans le centre historique d'Auxerre par l'Inrap a bénéficié d'une prolongation jusqu'au 21 juin afin de permettre aux hommes de l'Art de clore leurs investigations. « Nous ignorions que s'était développée, entre le I<sup>er</sup> et le III<sup>e</sup> siècle, une nécropole dans ce secteur, non loin de la Voie d'Agrippa, abandonnée à la fin du III<sup>e</sup> siècle avec la création de la nouvelle ville, Autessiodurum », précise Loïc Gaëtan, responsable scientifique du chantier. « Cette ville s'est déplacée pour être fondée sous l'emplacement actuel du centre-ville avec un castrum, dont on a pu fouiller 15 mètres de tranchée. Nous avons pu y découvrir différents niveaux d'habitat, de l'époque médiévale, de l'époque moderne jusqu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle avec l'installation de la cour de la prison des femmes en lien avec le tribunal, rasée pour être remplacée par la place du Maréchal Leclerc à la fin des années 1860. » Les différentes opérations archéologiques - tranche ferme, tranches conditionnelles et prolongation -



Pendant quatre mois et demi, l'Inrap a mobilisé huit archéologues qui ont révélé sous la place Maréchal-Leclerc une nécropole gallo-romaine aux caractéristiques inédites. Pour le maire-adjoint à la ville d'Auxerre en charge de l'urbanisme, des travaux, du cadre de vie et de l'accessibilité, Nordine Bouchrou, la requalification de la place du Maréchal Leclerc va participer à la revitalisation du centre historique. Crédit : JDP.

ont engendré un surcoût de plus de 620.000 € pour la collectivité, dont 40 % sont financés par l'État au titre du Fonds national pour l'archéologie préventive (FNAP).

## ÎLOT DE FRAÎCHEUR EN SURFACE

Une fois achevées, les fouilles vont s'effacer pour permettre aux engins de travaux publics de lancer les travaux de réhabilitation de



cette aire de stationnement bitumée, « identifiée comme un îlot de chaleur de plus de six degrés ». « La collectivité a inscrit, dans le cadre du plan pluriannuel d'investissement, cinq millions d'euros pour végétaliser et arborer l'ensemble des espaces publics. La place Maréchal Leclerc est la première. Nous y investissons 2,2 millions d'euros », rappelle Nordine Bouchrou, l'adjoint

au maire d'Auxerre en charge de l'urbanisme, des travaux, du cadre de vie et de l'accessibilité. En phase avec la consultation publique de novembre dernier qui a recueilli près de 2.000 avis, elle sera notamment agrémentée d'une fontaine végétale. La fin des travaux est prévue à la fin de l'année.

Stéphane Bourdier

**Doubs.** Le 20 juin, le PMT pôle de compétitivité et Femto-ST ont organisé le Printemps de l'IA à la Maison de l'Économie.

# Démystifier l'IA et ses apports au sein des PME industrielles

**L'**IA, c'est comme un chien : si vous le dressez pour attaquer, c'est dangereux ; si vous l'éduquez pour sauver, c'est une opportunité. Tout est danger, tout est opportunité, cela dépend de l'humain derrière, a déclaré Guillaume Calfati de Stellantis et du groupe PSA en introduction de son intervention au cours d'une table ronde du Printemps de l'IA, permettant à plusieurs PME industrielles de partager leurs témoignages concrets sur l'utilisation de l'IA. Chez Stellantis, nous utilisons notamment des chatbots que nos experts entraînent afin de transmettre l'information plus rapidement. Au lieu de former un nouvel arrivant directement, ils le font d'abord discuter avec l'IA, ce qui permet de gagner du temps et de préparer des échanges plus



approfondis sur les sujets complexes. « L'IA peut être utilisée pour les tâches que nous n'aimons pas faire et nous aider aussi à être plus performants

sur ce que nous savons déjà faire », affirme de son côté Gilles Tonnelier de Quarks Group, éditeur bisontin de logiciels de gestion du risque

chimique. L'entreprise Précis Jura y voit elle « un outil d'aide à la décision, l'objectif étant d'augmenter l'humain pour lui permettre de prendre des

décisions éclairées grâce à la maîtrise du contrôle qualité. L'IA permet donc au quotidien d'avoir des informations pour anticiper les problèmes potentiels qui pourraient survenir dans la journée ».

## RASSURER ET ANTICIPER

Analyse avancée en temps réel, automatisation de processus, optimisation de produits et capacité de personnalisation, gains de productivité et réduction des coûts opérationnels, prédictions de défaillances et minimisation des erreurs humaines, anticipation de tendances et innovation... L'intelligence artificielle est déjà une opportunité sans précédent de même de révolutionner les activités industrielles, mais son utilité interroge encore bon nombre des PME locales, « Cette journée a permis de démystifier l'IA pour les PME industrielles, soulignant l'im-

portance d'être bien informé sur ce sujet en constante évolution. Un virage crucial est en train d'être pris dans le monde de l'industrie, et il est essentiel que nos PME soient prêtes à l'aborder, défend Renaud Gaudillière, directeur du PMT, co-organisateur de l'événement bisontin avec le laboratoire Femto-ST. Les projets à base d'IA sont souvent réalisés sur catalogue en fonction de problématiques précises, nécessitant des années de développement. Il est donc vital d'anticiper ce virage et notre événement a permis aux participants d'en prendre pleinement conscience. Ils ont également eu l'opportunité de assister à des conférences et de rencontrer, sur notre village exposant, des sociétés nationales capables de les accompagner sur le sujet dès maintenant ».

Frédéric Chevalier



# Opinions

## Programme économique du NFR : le mauvais remède au mauvais moment

Asterès, cabinet de conseil dans le domaine économique

Le déficit commercial, les difficultés de recrutement ou une inflation toujours soutenue indiquent que la France souffre avant tout, dans le contexte actuel, de contraintes d'offre. Or, le programme du Nouveau Front Populaire se base avant tout sur un soutien à la demande. Accroître le pouvoir d'achat des ménages pour stimuler la croissance via une hausse de la consommation peut être pertinent dans un contexte de demande insuffisante, de chômage élevé et d'inflation faible, comme par exemple pour relancer l'économie suite à la crise de 2008. Cependant, au vu de la situation de l'économie française, cette politique semble être le mauvais remède au mauvais moment.

Le programme du Nouveau Front Populaire est très **dépensier, dans un contexte de finances publiques déjà dégradées**. Asterès n'a pas eu le temps, à ce stade, de chiffrer précisément le coût de l'ensemble des mesures proposées. Cependant il apparaît évident que les dépenses ou manques à gagner (hausse des salaires dans la fonction publique, baisse de l'âge de la retraite, multiples dépenses sociales en faveur des services publics) dépassent de plusieurs dizaines de milliards d'euros, au bas

mot, les recettes proposées, qui reposent principalement sur une hausse des impôts des plus aisés. La soutenabilité des finances publiques serait mise en cause. La crise sanitaire, puis la crise énergétique ont fortement accru la dette publique. Il est vrai que le précédent gouvernement porte une responsabilité dans cette situation, par exemple en instaurant un bouclier tarifaire sur l'énergie qui avait été jugé trop coûteux par Asterès. Toujours est-il que, avec un déficit public de 5 % du PIB et des taux souverains qui ont augmenté depuis l'annonce de la dissolution, indiquant la défiance des investisseurs vis-à-vis de la dette française, la question des finances publiques doit être abordée avec prudence. Un programme qui creuserait vraisemblablement le déficit public de plusieurs points de PIB est à proscrire dans le contexte actuel. Pour rappel, à l'automne 2022, une annonce de baisse d'impôts de 45 milliards de livres (soit 1,8 % du PIB) de la Première ministre britannique Liz Truss avait déclenché une crise de la dette qui l'avait contraint à faire machine arrière. La France et le Royaume-Uni étant des économies très comparables, y compris en termes de finances publiques, une crise similaire en France

n'est pas exclue si le prochain gouvernement voulait appliquer un programme très dépensier.

La **hausse des salaires** reviendrait à creuser encore plus le déficit commercial tout en attisant l'inflation. Le programme du Nouveau Front Populaire prévoit de fortes hausses de salaires. Si cela est positif pour le pouvoir d'achat des salariés, il en résulte deux problèmes : un creusement du déficit commercial (plus d'importations du fait d'une hausse de la consommation et moins d'exportations du fait d'une hausse des coûts de production) et une stimulation de l'inflation du fait d'une hausse des coûts des entreprises.

**Baisser le temps de travail** aggraverait les difficultés de recrutement. Le Nouveau Front Populaire prévoit de diminuer le temps de travail, que ce soit en abaissant l'âge de départ en retraite ou en réduisant le temps de travail hebdomadaire. Les gains en termes de baisse du chômage semblent illusoire dans un contexte de taux de chômage relativement faible et de difficultés de recrutement élevées. Cette politique aggraverait d'ailleurs ces dernières, limitant la capacité de production des entreprises comme des administrations qui peinent à recruter.

### Le regard de Faro

ET NOUS  
ACCUEILLONS  
AUJOURD'HUI LES  
CANDIDATS À  
L'ÉLECTION.



Faro

### Le billet PAR EMMANUELLE DE JESUS

#### Un outil de référence !



Abonnés du Journal du Palais, vous découvrirez cette semaine le hors-série *La Côte-d'Or en Chiffres 2024*. C'est déjà la huitième édition pour ce magazine qui accompagne depuis 2017 les chefs d'entreprises,

les décideurs, les dirigeants des collectivités locales et les 698 maires de la Côte-d'Or puisque à partir de la semaine prochaine, *La Côte-d'Or en chiffres 2024* sera expédiée gratuitement dans toutes les communes du département.

Au fil des 116 pages, vous irez à la découverte des grands projets structurants du département, portés par les collectivités locales ou les grands comptes et vous pousserez les portes d'entreprises innovantes et de valeurs sûres du territoire.

Vous aurez également accès à une base de données inédite et sourcée d'indicateurs chiffrés concernant de multiples secteurs : communes et intercommunalités, emploi, démographie, santé, technologies, transports, logement et immobilier d'entreprises... Mais aussi le Top 50 des entreprises qui font vivre et rayonner la Côte-d'Or, des données sur les industries, le secteur des services ou encore les investissements.

Fruit d'un travail de collecte de plusieurs mois auprès des acteurs de la vie économique, réalisé par la rédaction du Journal du Palais, *La Côte-d'Or en Chiffres* est, au fil des années, devenu un outil de référence offrant un panorama juste et documenté, au plus près de la réalité du terrain. Nous vous en souhaitons le meilleur usage afin qu'il devienne un allié dans l'accomplissement de vos missions.

Bonne lecture !

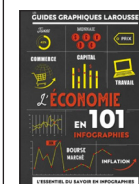
### Le coin bouquins



#### PILOTER UN PROJET INDUSTRIEL.

Comment échanger avec son client maître d'ouvrage, selon ses enjeux, sa vision, ses contraintes et ses exigences de résultats ? Prendre en compte les particularités du monde de l'industrie manufacturière, comprendre vos interlocuteurs et les acteurs de fabrication, maîtriser les étapes du projet industriel : l'auteur décrit chronologiquement toutes les phases du projet, de la vente à la mise en production en passant par la conception et la réalisation, tout en mettant l'accent sur la compréhension et la relation de confiance avec le client. Des exercices concrets et chiffrés permettent de maîtriser les aspects techniques tels que le chiffrage, les frais financiers, le calcul des taux ou la capacité contractuelle des moyens.

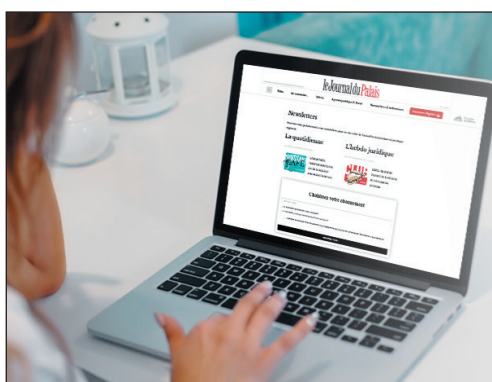
♦ Éditions Gereso, 371 pages, 35 €.



#### L'ÉCONOMIE EN 101 INFOGRAPHIES.

Qu'est-ce que l'argent ? Où va l'impôt ? Comment mesurer l'inflation ? Quelle est la valeur d'un individu ?... Parfois, une image vaut mille mots. En 101 infographies, ce petit guide permet d'accéder de manière rapide, simple et visuelle les termes de l'économie, ses écoles de pensée, ses termes spécifiques, ses idées et théories majeures.

♦ Éditions Larousse, 160 pages, 15,95 €.



### NEWSLETTER

ABONNEZ-VOUS  
GRATUITEMENT

pour ne rien manquer de l'actualité  
économique et juridique régionale



www.journal-du-palais.fr



# le Journal du Palais

DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

## INSERTIONS JUDICIAIRES & LEGALES

Le site [www.journal-du-palais.fr](http://www.journal-du-palais.fr) du Journal du Palais est habilité par arrêtés préfectoraux à publier les annonces judiciaires et légales dans les départements de la Côte-d'Or et de l'Yonne.

Les annonces reprises dans ces pages sont publiées à titre informatif. Seules les annonces présentes sur notre site [www.journal-du-palais.fr](http://www.journal-du-palais.fr) ont une valeur juridique ainsi que les attestations délivrées par notre site.

Les tarifs et modalités de publication des annonces judiciaires et légales sont fixés par l'arrêté des Ministères de la Culture et de l'Économie en date du 14 décembre 2023 :

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2023/12/14/MICE2332581A/jo/texte>



L'intégralité des annonces légales parues dans la presse habilitée est consultable librement et gratuitement sur [actulegales.fr](http://actulegales.fr)

### ABONNEMENTS

03.80.68.25.55.  
abonnement.jdp  
@legalnet.org

### PUBLICITÉ

03.80.68.23.68.  
regiepublicitaire.jdp  
@legalnet.org

### RÉDACTION

03.80.68.23.67.  
redaction.jdp  
@legalnet.org

### DIRECTION

03.80.68.23.69.  
direction.jdp  
@legalnet.org

le Journal du Palais

POUR PLUS  
DE  
RAPIDITE,

Envoyez-nous  
vos annonces  
par mail



annoncelegale.jdp  
@legalnet.org



## Côte-d'Or

VENTE CESSION

ATTRIBUTION D'APPORTS

LEGATIS

SELARL  
PHARMACIE  
PELLEGRIN/  
PHARMACIE  
CENTRALE  
PELLEGRIN

Insertion - Cession de  
fonds de commerce

Suivant acte reçu par Me Blandine MARC, Notaire à Dijon, le 3 juin 2024, enregistré au SPFE de DIJON le 07/06/2024, Dossier 2024 00025777, référence 2104P01 2024 N 01413, la SELARL PHARMACIE PELLEGRIN, sise à NUITS SAINT GEORGES (21700), 5 Grande rue (518 452 883 R.C.S. DIJON) a cédé à Monsieur Cédric NICOLAS demeurant à NUITS SAINT GEORGES (21700), 16 ruelle des Plateaux et exploitant individuel au 4 rue Sainte Anne - 21700 NUITS-SAINTE GEORGES (392 161 709 R.C.S. DIJON).

La clientèle de l'officine de pharmacie située et exploitée à NUITS SAINT GEORGES (21700), 5 Grande Rue connue sous l'enseigne « PHARMACIE CENTRALE PELLEGRIN » pour laquelle le CEDANT est identifié au R.C.S. de DIJON sous le n° 518 452 883.

Moyennant le prix principal hors marchandises de 380.000 € correspondant à la clientèle (élément incorporel), seul élément cédé. Entrée en jouissance : 1/06/2024.

Oppositions : Chez Me Blandine MARC, notaire à DIJON (21000), 23 rue Buffon, dans les 10 jours suivant la dernière en date de la présente insertion et de la publicité au B.O.D.A.C.C.

Pour unique insertion : Le notaire. L2402882

EURL  
DIDIER RINQUIN/  
Café de la Gare

Insertion - Cession de  
fonds de commerce

Suivant acte reçu par Maître Anne-Flore SEGUIN-VOYE, Notaire Associé soussigné, exerçant à MIREBEAU-SUR-BEZE (Côte-d'Or), membre de la Société d'Exercice libéral par Actions Simplifiée dénommée « LEGI NOTAIRES » titulaire de trois Offices Notariaux situés à DIJON (Côte-d'Or), 21, Avenue Albert Camus, à SAINT APOLLINAIRE (Côte-d'Or), 723, Cours de Gray, et à MIREBEAU-SUR-BEZE (Côte-d'Or), 5, Rue du Bocanon avec bureau permanent à FONTAINE-FRANCAISE (Côte-d'Or), 6, Rue de la Tour du Pin, le 12 juin 2024, a été cédé un fonds de commerce par : La Société dénommée EURL DIDIER RINQUIN, dont le siège est à NUITS SAINT GEORGES (21700) 93, Rue Henri Challand, identifiée au SIREN sous le numéro 792363103 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON.

A : La Société dénommée Café de la Gare, dont le siège est à NUITS SAINT GEORGES (21700) 93, Rue Henri Challand, identifiée au SIREN sous le numéro 929376317 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON.

Désignation du fonds : fonds de commerce de CAFE - RESTAURANT exploité à NUITS SAINT GEORGES (21700), 93, Rue Henri Challand, connu sous le nom commercial « CAFE RESTAURANT DE LA GARE », et pour lequel le CEDANT est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de DIJON, sous le numéro 792363103.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de cent cinq mille euros (105.000,00 EUR).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la publication de la cession au BODACC, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion : Le notaire. L2402923

POUR PLUS  
DE RAPIDITE,

Optez pour le  
règlement  
par virement  
ou par  
carte bancaire

03.80.68.25.55.

Notaires

Maître Maéva FERRARA  
Notaire  
5 A rue du Puits de Têt  
21160 MARSANNAY LA COTE

VL-COOK/SARL  
MDC GAUTHEY

Cession de fonds de  
commerce

Suivant acte reçu par Maître Maéva FERRARA, Notaire à MARSANNAY LA COTE, 5 A, rue du Puits de Têt, le 13 juin 2024, enregistré au SPFE DIJON 1, le 19 juin 2024 Dossier 2024 00027731, référence 2104P01 2024 N 01538, contenant cession par la Société dénommée VL-COOK, dont le siège est à BROCHON (21220) 9 place Jolyot de Crébillon, identifiée au SIREN sous le numéro 812225605 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON, au profit de la Société dénommée SARL MDC GAUTHEY, dont le siège est à DIJON (21000), 28 rue Chaudronnerie, identifiée au SIREN sous le numéro 822260519 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON,

D'un fonds de commerce de restaurant et bar avec licence IV sis à BROCHON (21220), 9 place Jolyot de Crébillon, connu sous le nom commercial « LA TABLE D'EOLE », lui appartenant et pour lequel il est immatriculé au R.C.S. de DIJON, sous le numéro 812225605, ces fonds comprenant :

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de quatre-vingt-dix mille € (90.000,00 €), s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour cinquante-trois mille quarante-neuf € (53.049,00 €),

- au matériel pour trente-six mille neuf cent cinquante et un € (36.951,00 €).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet. Pour insertion : Le notaire. L2402976

### ANNONCES LÉGALES

NIOT Angélique  
DOTTI Virginie  
COLLET Chloé  
TYSSANDIER Julie  
03.80.68.25.55

annoncelegale.jdp@legalnet.org

le Journal du Palais

DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Journal hebdomadaire régional  
LE JOURNAL DU PALAIS

SAS au capital de 235.000 € - R.C.S. 015 750 243 Dijon  
Société du groupe ForumEco

Siège social : 2 B avenue de Marbotte - 21000 DIJON  
Tél. : 03.80.68.25.55 - Fax : 03.80.68.25.56  
Site internet : [www.journal-du-palais.fr](http://www.journal-du-palais.fr)

Bureaux ouverts du lundi au vendredi de 8h45 à 12h15 et de 14h à 17h30

Principal associé : Générale de Participations

Représentant légal et directeur de la publication : Benjamin BUSSON  
Directeur : Jacques STAKLIN  
Rédactrice en chef : Emmanuelle DE JESUS  
Rédaction : Frédéric CHEVALIER - Militine GUINET - Killian ROBLLOT

Parution le lundi - Prix du numéro : 2 €  
Abonnement annuel : 120 €

Imprimé sur les rotatives de Rotimpres  
Polignon Pla de L'Estany s/n  
1781 AIGUAVIVA-GIRONA (Espagne)

Dépôt légal à parution - ISSN 2742-6084 - N° CPPAP : 1128 I 83851

Encartage Hors-série la Côte d'Or en Chiffres 2024 sur toute l'édition

Service annonces légales : [annoncelegale.jdp@legalnet.org](mailto:annoncelegale.jdp@legalnet.org)  
Rédaction : [redaction.jdp@legalnet.org](mailto:redaction.jdp@legalnet.org)

TOUTES  
LES SEMAINES  
LE JOURNAL  
DU PALAIS  
POUR

120€



## Toutes les annonces légales de votre département sur journal-du-palais.fr

## Côte-d'Or

CONSTITUTION  
DE SOCIETE« Pompes Funèbres  
Musulmane  
MEKTOUB-ALI »

Suivant acte sous seing privé en date du 27 mai 2024 à DIJON, il a été institué une société par action simplifiée, présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION SOCIALE : « Pompes Funèbres Musulmane MEKTOUB-ALI ».

CAPITAL : 1.000 € correspondant à 100 actions de numéraire totalement libérées.

SIÈGE SOCIAL : 14 boulevard Mansart - 21000 DIJON.

OBJET : - Organisation des obsèques (ou des funérailles) ;

- Transport de corps avant et après mise en bière par fourgon munitaire ou corbillard ;

- Fournitures du personnel et des objets et prestations nécessaires aux obsèques, inhumations, exhumations (pose de caveaux, creusement de fosses) ;

- Fournitures des housses, des cercueils et de leurs accessoires intérieurs et extérieurs (sacs et caisses à ossements, housses d'exhumations) ;

- Soins de conservation effectués en sous-traitance.

CLAUDE D'ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Chaque Associé a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par son mandataire. Chaque action donne droit à une voix. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent.

CLAUDE DE TRANSMISSION DES ACTIONS : Les actions sont librement cessibles entre associés.

DURÉE : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

PRÉSIDENT : Monsieur RACHIDIA Ali, 14 bld Mansart, Appt 27 - 21000 DIJON.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON.  
L2402880

SYSTHEMIS CONSEIL  
Tax & Legal  
Avocats  
9 bd de Sévigné - 21000 DIJON

## DU COUCHANT

Société civile immobilière  
Au capital de 1.000 Euros  
Siège social : 9 Boulevard Sévigné  
21000 DIJON  
R.C.S. Dijon

## Avis de constitution

Par acte SSP en date du 13/06/24, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

FORME : Société civile immobilière.

OBJET : L'acquisition, la prise en crédit-bail, la gestion notamment par mise en location, l'entretien, la réparation ou la modification, la vente de tous immeubles et biens immobiliers, bâtis ou non bâtis ; l'acquisition, la gestion, la cession de parts de société à prépondérance immobilière ; la gestion de sa trésorerie.

DÉNOMINATION SOCIALE : DU COUCHANT.

DURÉE : 99 ans.  
SIÈGE SOCIAL : 9 Boulevard Sévigné - 21000 DIJON.

CAPITAL : 1.000 € divisé en 1.000 parts de 1 € chacune.

CESSION DE PARTS : Elles ne peuvent être cédées qu'avec l'autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés, sauf pour les cessions entre associés et pour celles consenties au conjoint, à un ascendant ou à un descendant du cédant.

GÉRANTS : Jean-Michel LANGE, né le 12 octobre 1958 à PARIS (75) et Catherine LANGE née GENDROT, née le 24 mars 1960 à SAINT GERMAIN EN LAYE (78) demeurant ensemble 4 OP DE FIELZEN 5685 DALHEIM (Luxembourg).

La société sera immatriculée au R.C.S. de DIJON (21).

Pour avis : La gérance.

L2402887

## TRANSBEX

## Rectificatif

Rectificatif de l'annonce n°L2402512 paru dans le Journal-du-palais.fr, le 31/05/2024.

Il fallait lire capital de 1.800 € au lieu de 100 €.  
L2402868



## THE PLACE TO

## Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé, en date du 6 juin 2024, il a été constitué une société par actions simplifiée unipersonnelle ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : THE PLACE TO.

OBJET SOCIAL : La société a pour objet en France et à l'étranger :

- Editeur de presse d'un magazine, de ses supports en lignes (réseaux sociaux, sites web, applications), organisation d'événements liés à ce magazine. Création graphique, prise de vues photos et vidéos, conception-rédaction ;

- Toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son développement ;

- La participation de la Société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance.

SIÈGE SOCIAL : 15 rue Charles Dumont - 21000 DIJON.  
CAPITAL : 1.000 €, soit un apport réalisé par son associé unique la SARL PLACE DES MEDIAS d'un montant de 1.000 €.

PRÉSIDENT : La SARL PLACE DES MEDIAS, société à responsabilité au capital de 1.000 €, dont le siège se situe 15 rue Charles Dumont - 21000 DIJON, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON sous le numéro 929425593.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de DIJON.

Pour avis : Les gérants.

L2402889

## W.B

Avis est donné de la constitution au R.C.S. DIJON de la société W.B, Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 73.500 €, Siège social : 31 boulevard des Valendons - 21300 CHENOVE, Durée : 99 ans, Objet : acquisition, propriété, vente, administration, gestion de participations et de toutes actions, parts sociales, droits sociaux ou valeurs mobilières, de tous biens mobiliers ou immobiliers, de tous droits ou valeurs y relatifs ; réalisation de toutes prestations ou services administratifs, financiers, techniques, commerciaux ou autres, au profit de sociétés filiales ou apparentées. Exercice du droit de vote : tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Agrément :

Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Le Président de la société est Monsieur Walid EL BABA, demeurant 31 boulevard des Valendons - 21300 CHENOVE.

Pour avis : Le Président.

L2402894

SASU DRM  
RÉSEAU

Avis est donné de la constitution de la SASU DRM RÉSEAU, au capital de 2.000 €.

SIÈGE : 60L avenue du 14 Juillet - 21300 CHENOVE.

DURÉE : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de DIJON.

OBJET SOCIAL : La Société a pour objet directement ou indirectement, tant en France qu'à l'étranger :

- Déploiement et raccordement fibre optique D1, D2

- Raccordement abonné D3

- Fourniture et Pose de signalisation horizontale et verticale

- Travaux de décroustage/ré croutage chambre

- Détection et géoréférencement des réseaux secs

Le tout directement ou indirectement, pour son compte ou pour le compte de tiers, soit seule soit avec des tiers, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de commandite, de souscription, d'achat de titres ou de droits sociaux, de fusion, d'alliance, de société en participation, de fonds d'investissement ou de prise ou de dation en location ou en gérance de tous biens ou droits autrement, y compris par le recours à tout instrument financier, en France et à l'étranger.

Et, plus généralement, toutes opérations financières, commerciales, mobilières et immobilières, apports en société, souscriptions, achats de titres, parts ou intérêts, constitution de sociétés et, éventuellement, toutes autres opérations commerciales ou industrielles se rapportant directement ou indirectement à l'un des objets ci-dessus ou susceptibles d'en favoriser la réalisation.

Le montant des apports en numéraire s'élève à 2.000,00 €.

Chaque action donne droit à une voix. La cession des actions de l'associé unique est libre.

PRÉSIDENTE : Madame Faiza IBRAHIM ADAM, demeurant 10 rue de l'Aspirant Jean Rey - 33600 PESSAC. L2402895

L2402895

L2402895

L2402895

L2402895

L2402895

L2402895

L2402895

L2402895

L2402895

L2402895

L2402895

L2402895

L2402895

L2402895

L2402895

L2402895

L2402895

L2402895

L2402895

L2402895

L2402895

L2402895

L2402895

L2402895

L2402895

L2402895

L2402895

L2402895

L2402895

L2402895

L2402895

L2402895

L2402895

L2402895

L2402895

L2402895

L2402895

L2402895

L2402895

L2402895

L2402895

L2402895

L2402895

L2402895

L2402895

L2402895

L2402895

L2402895

L2402895

L2402895

L2402895

L2402895

L2402895

L2402895

L2402895

L2402895

L2402895

L2402895

L2402895

L2402895

L2402895

L2402895



## TR PATRIMOINE

SAS au capital de 1.000 Euros

Siège social :

7 Avenue de la Tournelle  
21310 BELLENEUVE

## Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature reçue le 02/05/2024 par Maître Matthieu GODART, Notaire à ARC SUR TILLE (21560) - 62 rue de Dijon, il a été constitué une GFA ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : LES CHAMPS VIVANTS

Objet social : propriété et l'administration de tous les immeubles et droits immobiliers à destination agricole composant son patrimoine ; toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société et soient conformes à la législation régissant les groupements fonciers agricoles. Interdiction de procéder en faire-valoir direct des biens constituant son patrimoine (les biens doivent être mis à bail à long terme)

Siège social : 4 rue des Marmuzots, 21000 DIJON

Capital : 3 000 €

Durée : 99 ans

Co-gérance : M. DALISSIER Eric Jean Pierre 4 rue des Marmuzots 21000 DIJON et M. LAMY Geoffrey Alix François 12 faubourg Saint Jacques 21150 FLAUVIGNY SUR OZERAIN et M. BRULLEBAUT Laurent Jean 2 rue du Faubourg Gallas 21310 ARCEAU

La société sera immatriculée au RCS de DIJON.  
L2402943

L2402943

L2402943

L2402943

L2402943

L2402943

L2402943

L2402943

L2402943

L2402943

L2402943

L2402943

L2402943

L2402943

L2402943

L2402943

L2402943

L2402943

L2402943

L2402943

L2402943

L2402943

L2402943

L2402943

L2402943

L2402943

L2402943

L2402943

L2402943

L2402943

L2402943

L2402943

L2402943

L2402943

L2402943

L2402943

L2402943

L2402943

L2402943

L2402943

L2402943

L2402943

L2402943

L2402943

L2402943

L2402943

L2402943

L2402943

L2402943

L2402943

L2402943

L2402943

L2402943

L2402943

L2402943

L2402943

L2402943

L2402943

L2402943

L2402943

L2402943

L2402943

LES CHAMPS  
VIVANTS

## Avis de constitution

Aux termes d'un acte authentique reçu le 02/05/2024 par Maître Matthieu GODART, Notaire à ARC SUR TILLE (21560) - 62 rue de Dijon, il a été constitué une GFA ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : LES CHAMPS VIVANTS

Objet social : propriété et l'administration de tous les immeubles et droits immobiliers à destination agricole composant son patrimoine ; toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société et soient conformes à la législation régissant les groupements fonciers agricoles. Interdiction de procéder en faire-valoir direct des biens constituant son patrimoine (les biens doivent être mis à bail à long terme)

Siège social : 4 rue des Marmuzots, 21000 DIJON

Capital : 3 000 €

Durée : 99 ans

Co-gérance : M. DALISSIER Eric Jean Pierre 4 rue des Marmuzots 21000 DIJON et M. LAMY Geoffrey Alix François 12 faubourg Saint Jacques 21150 FLAUVIGNY SUR OZERAIN et M. BRULLEBAUT Laurent Jean 2 rue du Faubourg Gallas 21310 ARCEAU

La société sera immatriculée au RCS de DIJON.  
L2402943

L2402943

L2402943

L2402943

L2402943

L2402943

L2402943

L2402943

L2402943

L2402943

L2402943

L2402943

L2402943

L2402943

L2402943



## Toutes les annonces légales de votre département sur journal-du-palais.fr

## Côte-d'Or

## SCI MANOIR

Avis est donné de la constitution de la SCI MANOIR, au capital de 1.000 €. SIÈGE : 22 rue du Midi - 21000 DIJON. DURÉE : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de DIJON. OBJET SOCIAL : La société a pour objet directement ou indirectement, tant en France qu'à l'étranger :

L'acquisition, la gestion, l'administration, la mise en valeur, la transformation, la construction, la location, la cession de tous immeubles ou biens immobiliers d'activité ou à usage de bureaux ou à usage résidentiel.

Et, plus généralement, toutes opérations financières, commerciales, mobilières et immobilières, apports en société, souscriptions, achats de titres, parts ou intérêts, constitution de sociétés et, éventuellement, toutes autres opérations commerciales ou industrielles se rapportant directement ou indirectement à l'un des objets ci-dessus ou susceptibles d'en favoriser la réalisation.

Le montant des apports en numéraire s'élève à 1.000,00 €.

Les parts sociales sont cessibles sous réserve d'agrément dans tous les cas.

GÉRANTE : Madame Marion GUILLEMER, demeurant 22 rue du Midi - 21000 DIJON.

GÉRANT : Monsieur Romain PETIT, demeurant 22 rue du Midi - 21000 DIJON. L2402980

## LAUREAU NOTAIRES

23 rue Jacques Cellerier  
21000 DIJON

## SCI MAESAB

## Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître PÉRON le 19/06/2024, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : SCI MAESAB. SIÈGE SOCIAL : 6D Rue Aristide Briand - 21600 LONGVIC. DURÉE : 99 ans.

OBJET : l'acquisition, l'apport, la propriété, l'aménagement, l'administration et la gestion de tous biens et droits immobiliers

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €. APPORTS EN NUMÉRAIRE : 1.000 €. GÉRANTE : M<sup>me</sup> Stéphanie FIX demeurant à SAINT APOLLINAIRE (21850), allée du temps libre, Espace TABOURET DES ACCORDS.

CLAUSE D'AGRÈMENT : toute cession de part est soumise à l'agrément des associés statuant à l'unanimité. IMMATRICULATION : RCS DIJON. Pour avis.

L2402988

**SYSTEMIS CONSEIL**  
Tax & Legal  
Avocats  
9 bd de Sévigné - 21000 DIJON

## Groupe Innocenzi

## Avis de constitution

Avis est donné de la constitution, par acte SSP du 20/06/24, d'une Société présentant les caractéristiques suivantes : DÉNOMINATION : Groupe Innocenzi. FORME : Société à responsabilité limitée. SIÈGE SOCIAL : 3 Place Dupuis - 21000 DIJON.

OBJET : L'acquisition, la gestion, la vente de tous portefeuilles de valeurs mobilières, valeurs de placement, titres de participations, parts d'intérêts, de même que tous éventuels droits démembrés desdites valeurs, gestion de sa trésorerie, sans limitation quelconque et quel que soit le domaine d'activité dans lequel s'inscrivent ces droits et valeurs ; la réalisation de prestations au profit de sociétés, notamment d'animation, administratives, comptables, de gestion, commerciales, financières, de marketing, de ressources humaines et de développement ; l'achat et la vente de produits alimentaires ; l'achat, la vente, la propriété, l'administration, la gestion de tous biens et droits immobiliers et sociétés à prépondérance immobilière.

DURÉE : 99 années. CAPITAL : 5.000 €. GERANT : M. Eric INNOCENZI, né le 27 novembre 1990 à PARIS (4<sup>ème</sup>), demeurant 36 Rue Jean - Jacques Rousseau - 21000 DIJON.

IMMATRICULATION : R.C.S. de DIJON. Pour avis : Le gérant.

L2402994

## OFFICE DE L'HABITAT FRANCAIS

Société à Responsabilité Limitée au capital de 1.200,00 Euros  
Siège social : 3 Rue René Coty  
21000 DIJON

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 17 juin 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société à Responsabilité Limitée

Dénomination sociale: OFFICE DE L'HABITAT FRANCAIS  
Capital : 1.200,00 €  
Siège : 3 Rue René Coty - 21000 DIJON

Objet: Travaux d'isolation et de rénovation thermique

Durée : 99 années  
Apport en numéraire : 1.200,00 €  
Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente de parts sociales. Chaque part sociale donne droit à une voix.

Agrement : Les cessions de parts sociales sont librement cessibles entre associés. Les cessions aux tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés disposant au moins de la moitié des parts sociales.

Gérants : Monsieur Elias EL MAI - II, demeurant 25 Rue Marc Sangnier à DIJON (21000) - Monsieur Othman DAANOUN, demeurant 6 Boulevard Maréchal de Lattre de Tassigny à CHENOVE (21300). Immatriculation: RCS DIJON.

L2402996

## MODIFICATION

## DE STATUTS

**ECA Nexia**

## OPTIQUE GRANET

SASU au capital de 200 000 €  
Siège social : 1 rue du Bourg  
21130 AUXONNE  
RCS de DIJON n°388 804 387

## Avis de modification

En date du 10/06/2024, l'associé unique a décidé de procéder à l'extension de l'objet social en ajoutant à l'article 2 les activités suivantes : L'exercice de l'activité d'audioprothésiste et le commerce de détail de prothèses auditives et de matériel lié à la surdité et à la protection auditive.

La décision sera effective à compter du 10/06/2024, l'article 2 des statuts a été modifié en conséquence. Le reste est sans changement. Modification au RCS de DIJON. L'associée unique

L2402837

**ECA Nexia**

## GLOBAL GRAIN SOLUTION

Société par actions simplifiée au capital de 1 300 000 euros porté à 3 000 000 euros  
Siège social : 14 route de Troyes  
21121 DAROIS  
412647844 RCS DIJON

## Augmentation de capital

D'un acte unanime des associés en date du 13 juin 2024, il résulte que le capital social a été augmenté de 1 700 000 euros par incorporation de report à nouveau bénéficiaire le portant ainsi de 1 300 000 euros à 3 000 000 euros.

En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié. Nouvelle mention : Le capital social est fixé à 3 000 000 euros divisés en 15 000 actions de 200 euros.

L2402867

## FJOB S.C.I.

L'AGO du 05/06/2024 de la Société «FJOB S.C.I.», capital : 70 000 €, siège : 5 impasse du Hameau 21121 FONTAINE LES DIJON, 353 632 086 RCS DIJON, a nommé en qualité de cogérante Florence FERRAROLI, dmt 5 impasse du Hameau 21121 FONTAINE LES DIJON, pour une durée illimitée, à compter du 05/06/2024. Modif au GTC de DIJON. L2402718

**ECA Nexia**

## PEGASUS SPIRITS

SAS au capital de 440 000 euros porté à 6 900 000 euros  
Siège social : 2 ter route Départementale 974 21190 MEURSAULT  
889 535 639 RCS DIJON

## Augmentation de capital

Du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 31 mai 2024, il résulte que le capital social a été augmenté d'un montant de 6 460 000 euros par émission de 6 460 000 actions nouvelles de numéraire, et porté de 440 000 euros à 6 900 000 euros.

En conséquence, l'article 8 des statuts a été modifié. Nouvelle mention : Le capital social est fixé à 6 900 000 euros.

POUR AVIS La Présidente

L2402881

## LOCACENTRE

Par AGE du 03/06/2024, les associées de la société LOCACENTRE, SCI au capital de 30.489,80 €, R.C.S. DIJON 444 057 624, Siège social : 5 rue de Rouen - 21000 DIJON, ont décidé de proroger de 99 années la durée de la société, soit jusqu'au 03/06/2123, et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.

POUR AVIS : La Gérance.

L2402883

**LEGA SPHERE AVOCATS**

2 bis rue du Cap Vert - 21800 QUETIGNY

## M.B.AMENAGEMENT

SARL au capital social de 7.622,45 Euros  
Siège social : 28 rue de Jouvence  
21000 DIJON  
379821846 R.C.S. Dijon

Aux termes des décisions unanimes en date du 4 avril 2024, les associés ont décidé d'augmenter le capital social pour le porter de 7.622,45 € à 8.000 €, et de transformer la société en société par actions simplifiée.

PRÉSIDENT : SAS HOLDING LALLEMAND, sise Rue André Ampère - 21160 MARSANNAY LA COTE, R.C.S. Dijon 423341452, représentée par M. Olivier LALLEMAND demeurant 9 F rue des Vignes - 21160 MARSANNAY LA COTE.

DIRECTEUR GÉNÉRAL : Monsieur Gérard LALLEMAND, demeurant 12 rue Jacques Prévert - 21800 CHEVIGNY ST SAUVEUR.

ACCÈS AUX ASSEMBLÉES ET VOTE : Tout actionnaire peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.

TRANSMISSION DES ACTIONS : Il existe des clauses statutaires d'agrément à l'égard des tiers.

Mention sera portée au R.C.S. de DIJON. L2402885

**SYSTEMIS CONSEIL**  
Tax & Legal  
Avocats  
9 bd de Sévigné - 21000 DIJON

## BENOIT SYSTEMES

Société par actions simplifiée au capital de 206.000 Euros  
Siège social : 7 rue du Pont  
21450 BILLY LES CHANCEAUX  
RCS Dijon 803 066 489

## Avis de modification

Par PV du 14/06/24, il a été pris acte de l'expiration du mandat du commissaire aux comptes titulaire et décidé de ne pas procéder à son renouvellement.

Mention sera faite au RCS de DIJON. Pour avis : La présidente.

L2402886

## COALIA

Société par actions simplifiée A capital variable  
Siège social : 4/6 rue de l'YSER  
21850 SAINT APOLLINAIRE  
R.C.S. Dijon 799 411 376

Les associés de la société, en date du 13 juin 2024, ont pris acte de la : - Fixation du Capital au 31 décembre 2023 à 245.760 €, et est composé de 6.144 actions.

Pour avis, Président du Conseil d'Administration Eric DARIDON.

L2402893

## BOURGOGNE 21

SASU au capital de 1.000 Euros  
Siège social : 1 avenue du Mail - 21240 TALANT  
RCS Dijon 830 914 461

En date du 10/06/2024, l'associé unique a décidé le transfert du siège social à compter du 10/06/2024 et de modifier l'article 10/06/2024 des statuts comme suit :

ANCIENNE MENTION : le siège social de la société est fixé au 1 avenue du Mail - 21240 TALANT.

NOUVELLE MENTION : le siège social de la société est fixé au 4 ter rue de la Toison d'Or - 21000 DIJON.

L'inscription modificative sera portée au RCS DIJON tenue par le greffe du tribunal.

GORAL LAURENT.

L2402897

**LEGI CONSEILS BOURGOGNE**  
Cabinet d'Avocats  
21 avenue Albert Camus  
21000 DIJON

## LEGI CONSEILS BOURGOGNE

Cabinet d'Avocats  
21 avenue Albert Camus  
21000 DIJON

## GROU CAFE

Société à responsabilité limitée au capital de 5.000 Euros  
Siège social : 1 Rond-Point des Sports  
21800 QUETIGNY  
952 210 789 R.C.S. Dijon

## Avis de transformation

ASSP 14/06/2024, l'assemblée générale extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227 - 3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 5.000 €. Anciens gérants : M. Joris FERNANDEZ, 1 Voie Romaine - 21490 BREITIGNY / M<sup>me</sup>. Anaïs MAUGER - GHOUALI, 17 rue de la Toison d'Or - 21000 DIJON - Nouveau président : Sté GAIA, 1 Voie Romaine - 21490 BREITIGNY - Nouveau directeur général : M<sup>me</sup> Anaïs MAUGER - GHOUALI, 17 rue de la Toison d'Or - 21000 DIJON. R.C.S. DIJON. L2402926

Pour avis.

L2402938

## CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE (CEBFC)

Société anonyme à directoire et à conseil d'orientation et de surveillance (C.O.S.) au capital de 525.307.340 Euros  
Siège social : DIJON (21000)  
1 rond point de la nation  
352 483 341 R.C.S. Dijon

Le 22 janvier 2024, le COS de CEBFC a pris acte de la démission de Philippe BOURSIN de son mandat de membre du directoire de la CEBFC à compter du 19 janvier 2024. Mention au R.C.S.

L2402935

## CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE (CEBFC)

Société anonyme à directoire et à conseil d'orientation et de surveillance (C.O.S.) au capital de 525.307.340 Euros  
Siège social : DIJON (21000)  
1 rond point de la nation  
352 483 341 R.C.S. Dijon

Le 20 février 2024, le COS de CEBFC a nommé Ludvine MARTIN, demeurant 17 rue Jean Grondel - 33200 BORDEAUX en qualité de membre du directoire, à compter du 1<sup>er</sup> mai 2024 jusqu'au 30 avril 2026. Mention au R.C.S.

L2402936

## CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE (CEBFC)

Société anonyme à directoire et à conseil d'orientation et de surveillance (C.O.S.) au capital de 525.307.340 Euros  
Siège social : 1 Rond-Point de la Nation  
DIJON (21000)  
352 483 341 R.C.S. Dijon

Le 17 mai 2024, l'assemblée générale de CEBFC a nommé Monsieur Jacques DENIS demeurant 1 Impasse des Pensées - 84000 AVIGNON, en qualité de membre du COS en remplacement de la société NEOLIA, démissionnaire, pour la durée du mandat restant à courir qui expirera à l'issue de l'assemblée générale annuelle statuant sur les comptes de l'exercice 2026 et tenue en avril 2027.

L2402937

## CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE (CEBFC)

Société anonyme à directoire et à conseil d'orientation et de surveillance (C.O.S.) au capital de 525.307.340 Euros  
Siège social : 1 Rond-Point de la Nation  
DIJON (21000)  
352 483 341 R.C.S. Dijon

Le 17 mai 2024, le COS de CEBFC a nommé Frédérique BALEDENT-PATTE, demeurant 23 place Darcy - 21000 DIJON en qualité de membre du Directoire à effet du 15 juillet 2024 jusqu'au 30 avril 2026, en remplacement de Isabelle BROUTE, démissionnaire à effet du 31 mai 2024.

L2402938

## COIFFURE PIERI B

Société par actions simplifiée en cours de transformation en société à responsabilité limitée au capital de 2 000 Euros  
Siège social : 7, avenue Jean Jaurès - 21000 DIJON  
914 273 776 RCS Dijon

Par décisions du 13 juin 2024, l'Associée Unique a décidé la transformation de la Société en SARL à associé unique, à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 2 000 euros, divisé en 200 parts sociales de 10 euros chacune.

Du fait de la transformation en SARL à Associé Unique, Monsieur Benjamin PIERI, demeurant 18 Rue Léo Lagrange - 21000 DIJON cesse ses fonctions de Président et prend les fonctions de gérant de la SARL.

L2402947

**LEGI SOCIÉTÉ D'AVOCATS CONSEILS**

**LEGI CONSEILS BOURGOGNE**  
Cabinet d'Avocats  
21 avenue Albert Camus  
21000 DIJON

## STCE ELECTRICITE

SAS au capital de 60 000 euros  
Siège social : 1 rue en Clairvot  
21850 ST APOLLINAIRE  
489 364 448 RCS DIJON

Décisions en date du 14/06/2024, l'Associée Unique a décidé : 1. de remplacer à compter de ce jour la dénomination sociale STCE ELECTRICITE par STCE ENERGIES et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts. 2. d'étendre l'objet social aux activités d'installation de plomberie, sanitaire, chauffage et climatisation destinés aux entreprises ou aux particuliers et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

L2402955

## TERRE DE WEB

Société par actions simplifiée au capital de 2.000 Euros  
Siège social : 9 rue Antoine le Moiturier  
21000 DIJON  
R.C.S. Dijon 803 247 931

## Avis de démission du directeur général

En date d'une AGE du 17/06/2024, il a été pris acte de la démission de Monsieur Simon POSIERE, demeurant 19 impasse de la Fontaine à VELARS SUR OUCHE (21370), de ses fonctions de directeur général au sein de la société à compter de ce jour.

Mention en sera faite au R.C.S. de DIJON. L2402965

## Four Data

Société par actions simplifiée au capital de 49 500 euros  
Siège social : 11, rue Paul Thénard - 21000 DIJON  
821 783 222 RCS DIJON

## Avis de modification

Il résulte des décisions de la collectivité des associés du 18/06/2024 que le capital a été augmenté de 470 250€ par incorporation de réserves, pour être porté de 49 500€ à 519 750€ par élévation du nominal à 1,05€ par action au lieu de 0,10€ ; que la société Dream Awayke, SAS au capital de 451 840€, siège social : 5, rue Condorcet - 21000 DIJON, 929 834 497 RCS DIJON a été nommé en qualité de Directeur général en remplacement de M. Yann de la ROCHE SAINT ANDRE, démissionnaire.

L2402966



## Toutes les annonces légales de votre département sur journal-du-palais.fr

## Côte-d'Or



**Maître Philippe CHATEAU**  
Avocat à la Cour  
Cours Saint Eloi, 36 avenue de Langres  
21000 DIJON

**MOUTON RIVOM**  
SAS au capital de 3 591 680  
Siège social : Rue de la Justice -  
GEVREY CHAMBERTIN (21220)  
RCS DIJON 015 850 944

### Démission directeur général

Par décision en date du 30.04.2024, l'associée unique a pris acte de la démission de M. Ludong CHEN, demeurant à DIJON (21000), 7 Place de la France Libre, de son mandat de directeur général, à compter du même jour.

Dépôts légaux effectués au Greffe du Tribunal de Commerce de DIJON en annexe au RCS.

Pour avis : Le Président.

L2402974

### IDEA FRANCE

Par décision du 20 juin 2024, l'associée unique de la société IDEA FRANCE, société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 2.000 €, siège social : 31 boulevard des Valendons - 21300 CHENOVE, R.C.S. DIJON 835 207 689, a décidé la transformation de la société en entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société. La dénomination de la société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 2.000 €, divisé en 200 parts sociales de 10 € chacune. Monsieur Walid EL BABA, demeurant 31 boulevard des Valendons - 21300 CHENOVE, président de la société sous sa forme de société par actions simplifiée exercera les fonctions de gérant sous sa nouvelle forme d'entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée.

Pour avis : La gérance.

L2402993

### CONVOCAION

### Société Immobilière de la rue Legouz Gerland (SILG)

SA au capital de 45 000 euros  
6 allée André Bourland - 21000 DIJON  
RCS DIJON B 015 752 488

L'Assemblée Générale Ordinaire de notre Société se tiendra le :

**Mardi 2 juillet 2024 à 10  
h 00**

### A la Maison des Entreprises, 6 Allée André Bourland à Dijon (21000)

Ordre du jour :  
- Rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration  
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice  
- Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article

L.225-38 du Code de commerce  
- Approbation desdites conventions  
- Approbation des comptes de l'exercice

- Quitus à donner aux administrateurs  
- Affectation du résultat de l'exercice  
- Questions diverses

Le Conseil d'Administration

L2402898



### Association Interprofessionnelle de Santé au Travail de la Côte d'Or AIST 21

L'ASSEMBLEE GENERALE  
ORDINAIRE de l'AIST 21  
Se tiendra le mercredi 26 juin 2024  
à 17h :

- en présentiel à Dijon (Parc Valmy),  
53 avenue Françoise Giroud ;  
- et en visio-conférence.

Pour participer à la réunion en  
présentiel ou en visio-conférence :

Inscription sur le site aist21.com ou  
par mail « l.guerin@aist21.com ».  
L2402917

### DISSOLUTION

### DE SOCIETE

### MAZEN SULLY

Suivant décision en date du 30/04/2024, les associées de la société MAZEN SULLY, SCCV au capital de 2 000 euros, Siège social : 1 Rond-Point de la Nation 21000 DIJON, RCS DIJON 813 970 415, ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elles ont nommé comme liquidateur La Société CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE DE BOURGOGNE FRANCHE -COMTE, demeurant 1 Rond-Point de la Nation 21000 DIJON, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 1 Rond-Point de la Nation 21000 DIJON. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de DIJON, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis : Le liquidateur.

L2402934

### CLOTURE

### DE LIQUIDATION

### GUYARD

GUYARD - Société à Responsabilité Limitée en liquidation - Au capital de 4 000 euros - Siège social : Chemin aux Barthelemons 21120 TIL-CHATEL - Siège de liquidation : Chemin aux Barthelemons 21120 TIL-CHATEL - 483 667 101 RCS DIJON- Le 15/06/2024 a été approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de Commerce de DIJON, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

L2402699



**SARL ETC**  
5 allée des Corvées - B.P. 30048  
21240 TALANT

### SCI E.B.C.C.T

SCI en cours de liquidation  
Au capital de 140.000 Euros  
Siège social : 4 Quai Nicolas Rolin  
21000 DIJON  
R.C.S. Dijon 441 513 744

Aux termes du procès-verbal du 30/03/2024 les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et déchargé ce dernier de son mandat, a prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 30/03/2024. Les comptes de liquidation seront déposés au R.C.S. de DIJON.

Pour avis.

L2402945



### SCI MJV

Forme : SCI société en liquidation  
Capital social : 500 Euros  
Siège social :  
9 rue de la Veuglotte  
21800 QUETIGNY  
841 528 508 R.C.S. de Dijon

### Clôture de liquidation

Aux termes de l'AGO en date du 11 juin 2024, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Madame Marie DESNOUVEAUX, demeurant 7 rue Champ Prieur - 21850 ST APOLLINAIRE et prononcé la clôture de liquidation de la société.

La société sera radiée du R.C.S. du DIJON.

Le liquidateur.

L2402961



**Maître Philippe CHATEAU**  
Avocat à la Cour  
Cours Saint Eloi, 36 avenue de Langres  
21000 DIJON

### SARL LE VIGNOT

EN LIQUIDATION AMIABLE  
Société à responsabilité limitée au  
capital de 10 671,43 €  
Siège social : Place de l'Eglise -  
MELOISEY (21190)  
RCS DIJON 343 312 583

### Liquidation amiable

Aux termes d'une délibération date du 30.04.2024, l'associé unique a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus de la gestion et déchargé de son mandat de liquidateur amiable Madame Nicole JABOULET-VERCHERRE, dmt Place de l'Eglise à MELOISEY (21190), à compter du même jour. Les comptes définitifs du liquidateur seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de DIJON. Pour avis - Le Liquidateur.

L2402979

### MAZEN SULLY

Suivant décision en date du 30/04/2024, les associées de la société MAZEN SULLY, SCCV en liquidation au capital de 2.000 €, Siège social et siège de liquidation : 1 Rond-point de la Nation - 21000 DIJON, R.C.S. DIJON 813 970 415, ont approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé la société CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE DE BOURGOGNE FRANCHE COMTE, demeurant 1 Rond-point de la Nation - 21000 DIJON, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de DIJON, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis : Le Liquidateur.

L2402930

### TRANSMISSION

### UNIVERSELLE

### DE PATRIMOINE



### LEGI CONSEILS BOURGOGNE

Cabinet d'Avocats  
21 avenue Albert Camus  
21000 DIJON

### BM MENUISERIE

Société à responsabilité limitée  
au capital de 6.000 Euros  
Siège social :  
5 rue de Cluj - 21000 DIJON  
749 855 011 R.C.S. Dijon

### Avis de dissolution

ASSP du 12/06/2024 : L'associé unique de la société, B.T. MENUISERIE, SARL unipersonnelle au capital de 2.000 €, siège social : 10 rue Jehly Bachelier - 21121 FONTAINE LES DIJON, 903 489 300 R.C.S. DIJON, a, en sa qualité d'associée unique de la société BM MENUISERIE, décidé la dissolution anticipée de ladite société. Conformément à l'article 1844-5, al. 3 du Code civil et l'article 8, al. 2 du décret n° 78-704 du 03/07/1978, les créanciers de la société BM MENUISERIE pourront faire opposition à la dissolution susvisée dans un délai de 30 jours à compter de la publication du présent avis. Ces oppositions devront être présentées devant le tribunal de Commerce de DIJON. La déclaration de dissolution sera déposée au greffe du tribunal de Commerce de DIJON. R.C.S. DIJON. L2402959

### SUCCESSION

### VACANTE

### SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. NOEL Alain décédé le 29/12/2021 a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0218117538.

L2402950

### CHANGEMENT DE

### REGIME MATRIMONIAL

LAUREAU NOTAIRES

23 rue Jacques Cellerier  
21000 DIJON

### EPOUX PALLO

### Changement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Boris MUGNERET le 28/03/2024

Monsieur Jean Marcel PALLO et Madame Françoise Marie Jeanne Thérèse CLAUSE, son épouse, demeurant à DIJON, 11 rue du midi, Mariés sous le régime de la séparation de biens préalablement à leur union célébrée à DIJON le 13 juillet 1977,

Ont adopté pour l'avenir le régime de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale de la communauté au conjoint survivant en cas de dissolution de celle-ci par le décès de l'un d'eux

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Maître MUGNERET, notaire à DIJON.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal judiciaire

Pour avis.

L2402941

### AVIS DIVERS



### ODAS NOTAIRES

37 rue Louis de Broglie  
Parc Technologique de la Toison d'Or  
BP 37371 - 21073 DIJON CEDEX

### M<sup>me</sup> Cécile Suzanne Marie PETIT

**Avis de saisine de  
légitaire universel - Délai  
d'opposition  
Article 1007 du Code civil  
Article 1378-1 Code de  
procédure civile  
Loi n°2016-1547 du 28  
novembre 2016**

Suivant testament olographe en date du 17 avril 2010,

M<sup>me</sup> Cécile Suzanne Marie PETIT, épouse de M. Léon Louis Alix GROSPELLIN, demeurant à VERNOT (21120), 5 route des Mousseneux, décédée à IS-SUR-TILLE (21120) le 19 mai 2024.

A consenti un legs universel.

Ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Julie GRESARD, Notaire à DIJON, le 5 juin 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine et dont la copie authentique a été reçue par le greffe du Tribunal Judiciaire de DIJON le 12 juin 2024.

Les oppositions pourront être formées auprès de Me GRESARD, notaire chargé du règlement de la succession, référence CRPCEN : 21026, dans le mois suivant la réception par le greffe de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

Pour avis : Me GRESARD.

L2402973

### TRIBUNAUX EXTERIEUR

### NEW NAF NAF

55 chemin Latéral - 93140 Bondy, R.C.S. BOBIGNY : 884 276 569. Etablissement secondaire à DIJON : 884 276 569 - 2020 B 1042. Activité : Vente de prêt à porter femme/enfant, maroquinerie, sacs, bijoux fantaisie, chaussures.

Jugement du tribunal de Commerce de BOBIGNY en date du 18 juin 2024 arrête le plan de cession. L2402985

### CLOTURE POUR

### INSUFFISANCE D'ACTIF

### CERIC

94 rue de Provence - 75009 PARIS 09, R.C.S. PARIS : 410 498 919. Etablissement secondaire à DIJON : 410 498 919 - 2009 B 188. Activité : Fabrication de fours et brûleurs.

Clôture pour insuffisance d'actif par jugement du tribunal de Commerce de PARIS du : 18/06/2024. L2402984

### LIQUIDATION

### JUDICIAIRE

### COUPELLERIE 15 Vin 100

17 Chaïlas - 63650 MONNERIE LE MONTEL, R.C.S. CLERMONT FERRAND : 878 673 292. Etablissement secondaire à DIJON : 878 673 292 - 2019 B 1495. Activité : Fabrique et négoce de coutellerie, arts de la table, Cannes, articles pour hommes, cadeaux, décoration, épicerie fine.

Jugement du tribunal de Commerce de CLERMONT FERRAND prononçant en date du 13 juin 2024 la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 01 mai 2024, désignant liquidateur la SELARL MANDATUM, représentée par Maître Raphaël PETAVY, 29 boulevard Berthelot - 63400 CHAMALIERES.

Les déclarations de créances sont à déposer au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du Code de Commerce dans les deux mois à compter de la publication au BODACC. L2402983

### NEW NAF NAF

55 chemin Latéral - 93140 BONDY, R.C.S. BOBIGNY : 884 276 569. Etablissement secondaire à DIJON : 884 276 569 - 2020 B 1042. Activité : Vente de prêt à porter femme/enfant, maroquinerie, sacs, bijoux fantaisie, chaussures.

Jugement du tribunal de Commerce de BOBIGNY en date du 18 juin 2024 a prononcé la liquidation judiciaire, sous le numéro 2023J01077 désigne liquidateur SELARL Asteren, prise en la personne de Me Axel Chuine, 14/16 rue de Lorraine - 93000 BOBIGNY et la SELAS MJS PARTNERS, prise en la personne de Me Nicolas SOINNE, 2 rue de Lorraine - 93000 BOBIGNY. L2402986

### STREETLIGHTS

3 allée de la Marjolaine - 74940 ANNECY.

R.C.S. ANNECY : 823 146 980. Etablissement secondaire à DIJON : 823 146 980 - 2019 B 268.

ACTIVITE : Achat, vente de tous équipement et accessoire de la maison, décoration d'intérieur, ustensiles de cuisine, articles de salle de bain, linge de maison, papeterie et bureau, produits d'hygiène, Santé et beauté.

Jugement du Tribunal de Commerce d'ANNECY en date du 19/06/2024 prononçant la liquidation judiciaire sur résolution du plan avec application de la procédure simplifiée. Liquidateur judiciaire : la SELARL MJ ALPES (prise en la personne de Maître Caroline JAL) 20 boulevard du Lycée - 74000 ANNECY. Date de cessation des paiements : 01/05/2024. L2402987



## Toutes les annonces légales de votre département sur journal-du-palais.fr

## Côte-d'Or / Yonne

REDRESSEMENT  
JUDICIAIRESTOCK J BOUTIQUE  
JENNYFER

1 rue Etienne Dolet - 93400 SAINT OUEN SUR SEINE, R.C.S. BOBIGNY : 338 880 180. Etablissement secondaire à DIJON : 338 880 180 - 1999 B 605. Activité : Commerce de détail d'habillement en magasin.

Jugement du tribunal de commerce de BOBIGNY en date du 13 juin 2024, arrêtant le plan de redressement, durée du plan 10 ans, nommé commissaire à l'exécution du plan SELARL Fhb, prise en la personne de Me Charlotte Fort, 176 avenue Charles de Gaulle - 92200 NEUILLY SUR SEINE et Me Patrick LEGRAS de GRANDCOURT, 99 rue Pierre Semard - 93000 BOBIGNY. L2402982

TRIBUNAL DE COMMERCE  
DE DIJONLIQUIDATION  
JUDICIAIREJugement du  
11 juin 2024

**SAS AZ AUTO 21**, 7 Boulevard Eiffel, 21600 Longvic, RCS Greffe de Dijon 880 196 944. Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 01 Janvier 2024, désignant liquidateur SELARL MJ & ASSOCIÉS, représentée par Maître Véronique THIEBAUT 5, rue Docteur Chaussier - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814 -13 du code de commerce. L2402910

**SARL DAUVILAIRE Fredy**, 7B Grande Rue, 21130 Poncey-lès-Athée, RCS Greffe de Dijon 911 895 613. Entretien et réparation de véhicules automobiles légers. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 01 Février 2024, désignant liquidateur SELARL 4R SOLUTIONS prise en la personne de Maître Jean-Joachim BISSIEUX 2 B, rue Marbotte - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2402911

**SARL NOUVELLE SOCIETE SOLEIL DE TUNIS**, 21 Rue de la Manutention, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 391 351 731. Restauration traditionnelle. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 Janvier 2024, désignant liquidateur SELARL ASTEREN prise en la personne de Maître Thibaud POINSARD 19, avenue Albert Camus - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2402912

**SAS BELJAM**, 9 Rue de L Enclume, 21800 Quetigny, RCS Greffe de Dijon 902 181 171. Activités des centres de culture physique. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 01 Mai 2024, désignant liquidateur SELARL ASTEREN prise en la personne de Maître Thibaud POINSARD 19, avenue Albert Camus - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2402913

**SAS GEB Ingétherm**, 60F Avenue du 14 Juillet, 21300 Chenôve, RCS Greffe de Dijon 912 739 638. Ingénierie, études techniques. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 01 Juin 2024, désignant liquidateur SELARL ASTEREN prise en la personne de Maître Thibaud POINSARD 19, avenue Albert Camus - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814 -2 et L. 814 -13 du code de commerce. L2402914

REDRESSEMENT  
JUDICIAIREJugement du  
11 juin 2024

**Société coopérative d'intérêt collectif à responsabilité limitée à capital variable LA BECANE A JULES**, 17 Rue de l'île, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 509 109 831. Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 27 Mai 2024, désignant mandataire judiciaire SELARL MJ & ASSOCIÉS, représentée par Maître Véronique THIEBAUT 5, rue Docteur Chaussier - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814 -2 et L. 814 -13 du code de commerce. L2402905

**SARL JUVAL**, 37 Rue Monge, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 979 915 931. Entretien corporel. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 31 Mai 2024, désignant mandataire judiciaire SELARL 4R SOLUTIONS prise en la personne de Maître Jean-Joachim BISSIEUX 2 B, rue Marbotte - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814 -13 du code de commerce. L2402906

**SAS MAROY**, 5 Rue des Près, 21250 Labruyère, RCS Greffe de Dijon 878 217 231. Ingénierie, études techniques. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 31 Mai 2024, désignant mandataire judiciaire SELARL ASTEREN prise en la personne de Maître Thibaud POINSARD 19, avenue Albert Camus - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2402907

**SARL LA PANETIERE**, 8 Rue Bernard Laureau, 21110 Genlis, RCS Greffe de Dijon 977 643 493. Boulangerie et boulangerie-pâtisserie. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 12 Mai 2024, désignant mandataire judiciaire SELARL MJ & ASSOCIÉS, représentée par Maître Véronique THIEBAUT 5, rue Docteur Chaussier - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. L2402908

**SAS K.I.D.S A.I'S**, 14 Rue du Golf, 21800 Quetigny, RCS Greffe de Dijon 877 577 494. Conseil en systèmes et logiciels informatiques. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 30 Mai 2024, désignant mandataire judiciaire SELARL 4R SOLUTIONS prise en la personne de Maître Jean-Joachim BISSIEUX 2 B, rue Marbotte - 21000 Dijon. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814 -13 du code de commerce. L2402909

CLÔTURE POUR  
INSUFFISANCE D'ACTIFJugement du  
11 juin 2024

**MONNOT Roger, François, Gabriel**, 6 rue de la Gare, 21470 Brazey-en-Plaine, RCS Greffe de Dijon 834 844 573. Vente à domicile. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2402899

**SARL ART & ALUMINIUM 21**, Lotissement les Prenets, Rue du 19 Mars 1962, 21580 Salives, RCS Greffe de Dijon 824 197 727. Vente à domicile. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2402900

**SARL FINANCIERE HELP**, 4 Avenue de la Gare, 21110 Genlis, RCS Greffe de Dijon 820 221 190. Activités des sièges sociaux. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2402901

**SARL BRASSERIE BOURGUIGNONNE**, 88 Rue des Godrans, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 410 312 102. Restauration traditionnelle. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2402902

**SARL ATELIER DE L'HABITAT**, 1 Rue du Sergent Stéphane Mazeau, Parc Victor Ventalon, 21320 Pouilly-en-Auxois, RCS Greffe de Dijon 819 447 145. Vente par automates et autres commerces de détail hors magasin, éventaires ou marchés n.c.a. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2402903

**SARL Y'A PLUS K'A**, 6 La Petite Forêt, 21230 Champignolles, RCS Greffe de Dijon 914 343 728. Services des traiteurs. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2402904

**SARL AADB**, 55 Rue Guillaume Tell, 21000 Dijon, RCS Greffe de Dijon 849 625 298. Restauration traditionnelle. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2402915

**BONVALLAT Patrice**, 4 rue CARNOT, 21170 Saint - Jean - de - Losne, RCS Greffe de Dijon 843 046 152. Autres commerces de détail spécialisés divers. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. L2402921

## Yonne

MODIFICATION  
DE STATUTS

Groupe Prieur  
Experts-Comptables - Commissaires aux Comptes

**DELTA CONDITIONNEMENT**  
Société à responsabilité limitée au capital de 10.000 Euros  
Siège social :  
ZI La Saunière Sud  
89600 SAINT FLORENTIN  
490 017 134 Auxerre

Aux termes d'une délibération en date du 11/06/2024, la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérant Maher MRABET, demeurant 14 rue Gustave Charpentier 75017 PARIS, pour une durée illimitée à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2024.  
Pour avis : La gérance.  
L2402944

CONSTITUTION  
DE SOCIETEEARL DE  
L'ESCOUCHOT  
AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date du 3 juin 2024, il a été constitué une Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée :

Dénomination sociale : EARL DE L'ESCOUCHOT.

Forme : Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée, société civile régie par les articles 1832 à 1870 - 1 du Code civil, à l'exception de l'article 1844 - 5, par les articles L. 324 - 1 à L.324 - 10 du Code rural et de la pêche maritime, et par les décrets pris pour leur application.

Objet : Exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L. 311 - 1 du Code rural et de la pêche maritime.

Capital social : 10 000 €.

Siège social : 19 Villepied - 89400 BUSSY - ENOTHE.

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Apports : Numéraire : 10 000 €.

Gérant : M. Thibaut BOISE demeurant 19 Villepied, 89400 BUSSY - EN - OTHE.

Cessions de parts : Soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés dans tous les cas, à l'exception des cessions entre associés qui sont libres lorsque la société a deux associés.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce de SENS (89100).

Pour avis et mention : La gérance.  
L2402942

## POURSUITE D'ACTIVITE



L'EXPERTISE COMPTABLE  
HAUTE FIDÉLITÉ

Efficio  
90 Rue Pascal  
77000 VAUX LE PÉNIL

## DES FLOCONS

SARL au capital de 10.000 Euros  
Siège social : 3 rue de Bray  
89140 COURLON SUR YONNE  
918 455 932 RCS Sens

Aux termes d'une délibération en date du 30 avril 2024, l'AGE des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.  
L2402888

CLOTURE  
DE LIQUIDATIONDE LA CROIX DES  
EMIGRES

Société Civile Immobilière  
En cours de liquidation  
Au capital de 100.000 Euros  
Siège Social :  
11 rue du Château de Talent  
89270 VERMENTON  
R.C.S Auxerre 509 965 497

Aux termes du procès-verbal du 30/04/2024 les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au Liquidateur et déchargé ce dernier de son mandat, a prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 30/04/2024. Les comptes de liquidation seront déposés au RCS d'AUXERRE.

Pour avis.  
L2402392

**AVOCATS**

**EXPERTS  
COMPTABLES**

**COMMISSAIRES  
DE JUSTICE**

**NOTAIRES**

le Journal du Palais  
est habilité  
à publier  
vos annonces  
judiciaires  
et légales

**COLLECTIVITES  
TERRITORIALES**

**ENTREPRISES  
SOCIALES POUR  
L'HABITAT**

**ETABLISSEMENTS  
PUBLICS**

le Journal du Palais  
est habilité  
à publier  
vos annonces  
judiciaires  
et légales

03.80.68.25.55.  
annoncelegale.jp  
@legalnet.org

**TOUTES  
LES SEMAINES  
LE JOURNAL  
DU PALAIS  
POUR**

**120€**

**POUR PLUS  
DE  
RAPIDITE,**

le Journal du Palais  
La Fondation Schneider  
rue de Pontigny

**OPTEZ  
POUR  
LE  
REGLEMENT  
PAR  
VIREMENT  
OU PAR  
CARTE  
BANCAIRE**

03.80.68.25.55.



# LA CÔTE-D'OR EN CHIFFRES 2024



DISPONIBLE  
EN KIOSQUES  
LUNDI 24 JUIN

116 PAGES DÉDIÉES  
À L'ACTUALITÉ  
ÉCONOMIQUE  
DE LA CÔTE D'OR





# AVIS D'EXPERT

## Quand congés payés riment avec modalités !

**Législation.** À l'approche de la saison estivale, l'employeur doit planifier le départ en congés de ses salariés. Pour ce faire, il doit maîtriser le calendrier et les règles imposées par le code du travail et la convention collective.

PAR CHRISTEL SADOINE, EXPERT-COMPTABLE À DIJON.



ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES  
Région Bourgogne Franche-Comté

**L**es salariés bénéficient de 5 semaines de congés légaux par an pour une année complète d'acquisition.

Les droits à congés payés sont acquis sur une période de référence. Celle-ci est fixée du 1<sup>er</sup> juin de l'année précédente au 31 mai de l'année en cours, sauf dispositions conventionnelles contraires. C'est donc au 31 mai 2024 (pour la période de référence allant du 1<sup>er</sup> juin 2023 au 31 mai 2024) que l'employeur et le salarié sont en mesure de constater le nombre de jours de congés payés définitivement acquis.

L'acquisition se calcule par mois de travail effectif. Pendant la période de référence, chaque salarié acquiert 2.5 jours ouvrables de congés payés par mois, dans la limite de 30 jours ouvrables par an. Toutefois, il est possible de prévoir, par convention ou accord collectif, une acquisition sur une base de jours ouvrés, c'est-à-dire 2.083 jours ouvrés par mois dans la limite de 25 jours ouvrés par période de référence.

La règle d'acquisition des congés payés est la même pour tous les salariés, quelle que soit leur durée du travail, la nature du contrat ou encore l'ancienneté.

### LA PRISE DES CONGÉS

L'employeur est tenu à l'égard des salariés d'une obligation de sécurité de résultat en matière de protection de la santé et de la sécurité des travailleurs dans l'entreprise. En conséquence, il doit veiller à ce que les salariés prennent au moins quatre semaines de congés par an. Ainsi, il doit offrir aux salariés toutes les conditions nécessaires pour qu'il puisse prendre ses congés. Dès lors, et sauf exception interne, le reliquat de congés, du salarié qui n'a pas pris tous ses congés,



n'est pas reporté d'une année sur l'autre. Le compteur est remis à zéro au 1<sup>er</sup> juin.

La fixation de la période de prise des congés payés relève par principe du pouvoir de direction de l'employeur. Il peut organiser les congés par roulement ou décider de fermer l'entreprise et ainsi, fixer une période de fermeture collective. Si l'employeur fixe l'ordre des départs, il doit préalablement consulter les représentants du personnel. Il est également possible de prévoir les règles de départ en congés par accord collectif. L'ordre des départs doit être communiqué à chaque salarié un mois avant la date prévue. L'employeur ne peut imposer que quatre semaines de congés.

Le congé principal doit être pris entre le 1<sup>er</sup> mai et le 31 octobre. Sa durée est de douze jours ouvrables consécutifs au

moins et de vingt-quatre jours ouvrables consécutifs au plus. La cinquième semaine de congés est prise à la discrétion du salarié sur la période souhaitée.

Par ailleurs, le salarié peut bénéficier de congés supplémentaires pour fractionnement. La détermination du nombre de jours de fractionnement dépend du nombre de jours de congés payés pris par le salarié en dehors de la période légale (1<sup>er</sup> mai - 31 octobre). Le nombre de jours de congés supplémentaires pour fractionnement est de deux jours au plus. L'employeur peut demander au salarié de renoncer à ses jours de fractionnement, tous les ans, individuellement, par écrit et avant la période.

### L'INDEMNISATION DES CONGÉS

Lorsque le salarié est en congés payés, le calcul de l'indemnité

due peut s'effectuer selon deux modalités : la règle du maintien de salaire ou la règle du dixième. C'est l'indemnisation la plus avantageuse qui profite au salarié. D'ordre général, la règle du dixième est privilégiée lorsque le salarié perçoit des primes ou lorsqu'il a subi une baisse de rémunération (réduction temps de travail par exemple).

Les congés payés acquis mais non pris par le salarié au moment de la rupture de son contrat de travail, pour quelle que cause que ce soit, donne lieu au versement d'une indemnité compensatrice. Son calcul est identique à celui de l'indemnité versée durant les congés payés.

Certaines absences non-assimilées à du temps de travail effectif par la loi ou les dispositions conventionnelles, peuvent réduire le droit à congés payés. Récemment, la Loi DDADUE

du 23 Avril 2024, prévoit que les périodes de congés pour arrêt maladie, accident du travail et maladie professionnelle, sont assimilées à travail effectif, au regard de l'acquisition des congés payés dans la limite des plafonds de 24 jours ouvrables pour les maladies non professionnelles et 30 jours ouvrables pour les accidents du travail et maladies professionnelles.

La gestion des congés payés n'est pas affaire de simplicité, votre expert-comptable est à vos côtés pour vous accompagner.

Toutes les dispositions exposées ci-dessus sont prévues par le code du travail. Néanmoins, un accord d'entreprise ou, à défaut, une convention collective peut instaurer des règles spécifiques. De même, il n'est pas tenu compte des spécificités liées à l'adhésion à une caisse de congés payés (ex : BTP).



# ABONNEZ-VOUS !

- ➔ 52 NUMÉROS DU JOURNAL DU PALAIS
- + VERSION NUMÉRIQUE
- + SUPPLÉMENTS THÉMATIQUES ET HORS-SÉRIES

VERSION PAPIER + NUMÉRIQUE  
**120€**



## NOTRE OFFRE D'ABONNEMENT

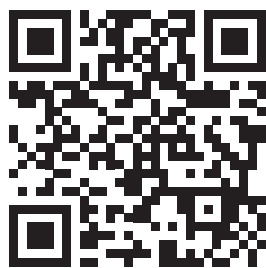
Je m'abonne pour **1 an au prix de 120 €**

Règlement par chèque ou virement

**Vous pouvez avoir accès, gratuitement à notre journal sur Internet : <https://journal-du-palais.fr>**

Sur notre site, vous retrouverez toutes les informations économiques régionales de notre hebdomadaire enrichies de brèves, d'informations quotidiennes, et d'informations juridiques et fiscales et bien entendu de nos annonces légales qui couvrent désormais les départements de la Côte d'Or, de la Saône et Loire et de l'Yonne.

Cette version Internet est complétée par une newsletter quotidienne, à laquelle il vous sera juste demandé de vous abonner gratuitement, formellement pour respecter la réglementation sur la protection de la vie privée.



Pour cela, il vous suffit de scanner le QR code ci-dessus.

N° d'abonné (si déjà abonné) : JP \_\_\_\_\_

Société : \_\_\_\_\_

M.  Mme  Mlle

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code Postal, Ville : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_ Fax : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

Activité : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

**BULLETIN D'ABONNEMENT À RETOURNER À :** Journal du Palais - Service abonnement - 2B Avenue de Marbotte - 21000 DIJON  
Tél. : 03.80.68.25.55 - abonnement.jdp@legalnet.org- [www.journal-du-palais.fr](http://www.journal-du-palais.fr)

Conformément à la loi informatique et liberté du 06/01/78 (art.27), vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant. Par notre intermédiaire, vous pouvez recevoir des propositions commerciales d'autres entreprises. Dans le cas contraire, merci de nous contacter.

**leJournalduPalais**  
LE JOURNAL DU PALAIS - BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ



**Ferrandi Paris.** Sur son campus dijonnais - installé au cœur de la Cité internationale de la Gastronomie et du Vin -, Ferrandi Paris propose un cycle de masterclass en cuisine française, destiné à tous publics. Avec le chef et enseignant-formateur Fabrice Huet, découvrez à mes côtés l'oeuf dans tous ses états !

# Le Journal du Palais en cuisine avec l'école Ferrandi Paris



**I**l faut bien avouer que la cuisine et moi ne sommes pas bons amis : je suis plutôt de ceux qui ont un bon coup de fourchette, mais qui peinent à mettre la main à la pâte. Pourtant, lorsque l'école Ferrandi Paris - basée depuis deux ans sur son campus dijonnais - m'approche pour suivre l'une de leur masterclass cuisine, je n'hésite pas une seconde ! Il faut dire que la promesse est belle... Découvrir les gestes et les astuces qui me permettront de réussir les recettes iconiques de notre gastronomie, tout en partageant un moment convivial avec un chef reconnu. Aujourd'hui, c'est Fabrice Huet, véritable globetrotter de la cuisine - ayant officié en tant que chef dans des établissements de luxe à Paris, New-York, Barcelone, Séoul, Osaka ou encore Hawaï - mais aussi créateur de ses propres restaurants, qui va m'apprendre à cuisiner l'œuf dans toutes ses formes.

Alors que j'enfile mon tablier et que le chef revêt sa toque, je découvre, accompagné de quelques autres apprentis - confrères et consœurs, conviés pour l'occasion - l'immense laboratoire de cuisine de l'école Ferrandi. Pour les cours « classiques », chaque élève dispose de son propre poste. Mais ici, nous nous regroupons autour de Fabrice Huet sur le poste de démonstration : c'est lui qui fera la majeure partie du travail.

La masterclass se déroule comme suit : le chef présente sa recette et l'élabore à nos côtés. Les volontaires - dont je fais partie -, peuvent se prêter au jeu d'expérimenter certaines techniques parfois méconnues (j'apprends par exemple que l'on doit fouetter la sauce hollandaise en dessinant un huit, et non un cercle). À la fin de chaque recette, nous dressons les assiettes et passons à l'étape de la dégustation - celle que je préfère.

Au cours de ces deux heures en cuisine, nous concocterons trois plats emblématiques : des œufs brouillés, accompagnés d'une purée carotte - orange et d'une sauce hollandaise ; des œufs parfaits, agrémentés d'une garniture à l'époisses ; et enfin des œufs pochés en meurette.

Killian Roblot



De gauche à droite : Killian Roblot, journaliste pour le Journal du Palais, Stévy Antoine, Audrey Janet et Fabrice Huet, respectivement responsable de programmes, responsable du pôle communication et enseignant-formateur pour l'école Ferrandi Paris sur le campus de Dijon. Crédit : JDP



« Si vous savez cuisiner un œuf, vous pouvez tout cuisiner ». À travers cette masterclass, le chef Fabrice Huet transmet son savoir-faire et sa sensibilité. Véritable passionné, il pratique une cuisine aux bases classiques, ouverte sur la création contemporaine.



Fabrice Huet accompagne son œuf parfait d'une très légère sauce à l'époisses - qui s'apparente presque à une mousse. « Je me suis inspiré d'une recette que j'ai remarquée dans un restaurant, confie-t-il. Mon idée était de faire en sorte que le fromage ne prenne pas trop de place en bouche mais que le goût, issu de la croûte, soit bien présent ».



L'étape du dressage est importante : c'est elle qui met en valeur le produit. Ici, je place un œuf poché sur un lit de garniture meurette et de sauce au vin rouge. « Il est impossible de faire des œufs pochés sans œufs extra frais, ça n'existe pas », appuie le chef

## Ferrandi fait son nid

**D**ès la rentrée de septembre 2024. Deux nouveaux CAP - l'un en cuisine, l'autre en pâtisserie - seront à la carte, visant un public adulte en reconversion professionnelle dans le secteur de la gastronomie. « Ce sont des CAP qui marchent très bien aujourd'hui à Paris, alors on s'est dit que ça aurait du sens de les proposer à Dijon », explique Alexandre Barthelemy, directeur des relations entreprises et de la formation continue pour Ferrandi Paris. Ces deux CAP comptent 16 places chacun : le CAP cuisine compte pour l'heure 14 réservations et le CAP pâtisserie est déjà rempli ». Les apprentis seront présents sur le campus

durant quatre mois, de septembre à décembre, avec des cours mêlant pratique et enseignements généraux. Ils auront ensuite l'opportunité d'effectuer un stage de quatre mois en entreprise, au plus près des métiers de la gastronomie « On fait monter en compétences de vrais professionnels, des gens qui veulent changer de vie, appuie Alexandre Barthelemy. Certains ont même pour projet d'entreprendre : on vise un public avec un projet concret de reconversion ». Pour les intéressés, 10.500 € devront être déboursés - dont une partie peut être financée par le CPF. « Nous voulons faire de ces formations les figures de proue de Ferrandi sur la région ».



# DONNEZ VOTRE PLASMA, LE TRAITEMENT EST EN VOUS

Le plasma est la **partie liquide du sang** dans laquelle circulent les **cellules sanguines**. Il contient des protéines et **des anticorps qui ont un intérêt thérapeutique majeur**, notamment des immunoglobulines, des facteurs de coagulation ou encore de l'albumine.

De très nombreux patients sont soignés par transfusion de plasma ou grâce **aux médicaments produits à partir des protéines du plasma et pour lesquels les besoins ont explosé ces dernières années**.

**x2** C'EST L'AUGMENTATION DES BESOINS EN MÉDICAMENTS DÉRIVÉS DU **PLASMA** EN FRANCE DEPUIS 2007.



## UN ENJEU SANITAIRE MAJEUR

Si à ce jour en France, aucun patient nécessitant une transfusion n'a manqué du produit sanguin dont il avait besoin, la situation est différente, et ce mondialement, concernant les **médicaments dérivés du plasma**.

Pour **couvrir les besoins de tous les patients**, la France dépend à **65% de médicaments importés des Etats-Unis**. S'affranchir de cette **dépendance** passe par une hausse notable des prélèvements et donc **par le recrutement de nouveaux donneurs de plasma**.

**1H30** C'EST LE TEMPS QU'IL FAUT POUR SAUVER DES VIES, MAIS AUSSI :

- ◆ Participer à **assurer la souveraineté nationale en plasma**,
- ◆ **Défendre le modèle éthique du don bénévole**,
- ◆ Et **prendre du temps pour soi !**



**INFOS ET RDV  
POUR UN  
DON DE PLASMA**

[dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)





**Essai.** Design, habitabilité, tarifs : la nouvelle Citroën ambitionne de bousculer les codes de son segment. Avec au choix un moteur thermique, micro hybrides ou 100% électrique.

# Citroën C3 Aircross : à l'offensive



« **D**e la force et du style » annonce Citroën. Une promesse en l'air comme en ont l'habitude les services marketing et communication des constructeurs ? Pas du tout ! Faisant table rase des rondeurs de la précédente génération, Citroën a radicalement opté pour un design beaucoup plus affirmé qui n'hésite pas à assumer franchement son

caractère de SUV. Normal, la toute nouvelle E-C3 ayant adopté l'allure d'un crossover, la version Aircross qui partage la même base technique devait se distinguer franchement.

Longue de 4,39m, ce qui la situe à la limite du segment des compactes, la C3 Aircross a l'ambition de bousculer les codes de sa catégorie tant en matière de style que d'espace intérieur ou de tarif, un point sur lequel

Citroën apparaît offensif. Un élément clé pour se faire sa place dans un marché spécifique en fort développement qui représente deux millions d'immatriculations à l'échelon européen. Depuis 2020, dans le segment de la C3 Aircross, on vend plus de SUV que de berlines...

Proue verticale, profil altier avec un pare-brise incliné contrastant avec une poupe elle aussi droite, capot horizontal et ceinture

de caisse haute, passages de roues musclés, protections latérales, grandes roues de 690mm de diamètre : la C3 Aircross respecte les codes du genre avec une touche de virilité pour un ensemble cohérent, plutôt agréable à l'oeil. Les barres de toit et la possibilité d'opter pour un pavillon de couleur contrastée finalisent une silhouette attractive.

Quand le constructeur évoque une « nouvelle

dimension » pour sa dernière-née, il convient de prendre l'expression au pied de la lettre. Ses 4,39m de long lui permettent de voir grand et la situent à la limite du segment des compactes. Par rapport à la précédente génération, la majoration atteint 23 cm. Son empattement (le plus long du segment) et sa partie arrière verticale ont été mis à profit pour proposer une troisième rangée de sièges, escamotables dans le plancher du coffre. Une offre exclusive pour le moment dans la catégorie susceptible de faire la différence au moment de renouveler sa voiture. Tout comme la position de conduite rehaussée, appréciée par les acheteurs de SUV pour le sentiment de sécurité qu'elle procure.

## MOTORIZATIONS MULTIPLES

Partageant sa plate-forme avec la nouvelle C3, la C3 Aircross lui emprunte également l'essentiel de son aménagement intérieur plutôt simple et mise elle aussi sur le confort, un point fort de la marque sur lequel le constructeur cherche de nouveau à capitaliser. Aides à la conduite, dotation technologique : la C3 Aircross assure l'essentiel.

Autre point positif : l'éven-

tail des motorisations disponibles. A commencer par une version 100% électrique de 113ch dont l'autonomie devrait dépasser 300km, la plate-forme « smart car » ayant été conçue spécifiquement pour ce type d'énergie. Un choix « accessible » promet le constructeur sans donner plus de précision. Des versions hybrides dont un micro-hybride 48V de 136ch sont également proposées. Sans oublier les classiques moteurs thermiques, basés sur le 1,2 PureTech du Groupe, qui ont encore de beaux jours devant eux.

Les tarifs de la C3 Aircross ne sont pas encore déterminés. Citroën a promis qu'ils seraient « très compétitifs » à l'image de ceux de la nouvelle C3. Un élément essentiel sur lequel compte le constructeur pour se replacer sur le devant de la scène automobile où la concurrence est plus féroce que jamais. En particulier pour tenter de marcher sur les plates-bandes de Dacia, puisqu'on prête à Citroën l'intention d'aller chercher la marque roumaine du Groupe Renault sur un terrain où elle n'a pas rencontré beaucoup de concurrence jusqu'à présent.

Dominique Marée





# le Journal du Palais

BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

## COMMUNIQUEZ EN B to B

auprès d'un lectorat ciblé de professionnels

- ☑ Publireportage
- ☑ Encartage
- ☑ Numérique
- ☑ Visibilité parfaite
- ☑ Tarifs attractifs



Contactez Fabrice Guilbert au 03 80 68 23 68  
ou 06 17 64 10 57 - [regiepublicitaire.jdp@legalnet.org](mailto:regiepublicitaire.jdp@legalnet.org)



**Essai.** La Carrera GTS se convertit à l'électrification. Une grande première pour la sexy sexagénaire allemande qui en profite pour progresser encore en puissance et en performances.

# Porsche 911T : coup de pouce hybride



**P**orsche a la course dans le sang. Cette expérience unique de la compétition profite aux modèles de série. Un retour des choses dont profite la 991 Carrera GTS avec l'inédite version T-Hybrid. Une première puisqu'à présent jamais aucune 911 n'avait été électrifiée. On le devine, cette hybridation a pour objectif premier d'améliorer encore et toujours les perfor-

mances. Le tout en respectant le concept de la récente génération 911 comme le souligne le constructeur.

Sans se perdre dans les détails techniques abscons, cette version inédite repose sur le nouveau flat six dont la cylindrée a été portée à 3,6l (485ch- couple de 570Nm) auquel sont associés un inédit turbocompresseur électrique, un moteur synchrone à aimant permanent intégré à la boîte de vitesse

à double embrayage PDK à huit rapports et une batterie haute tension dont la taille et le poids sont comparables à celui d'une classique batterie 12V. Le tout bénéficie d'un savoir-faire exceptionnel, forgé sur tous les circuits du monde. Cet ensemble très sophistiqué apporte un supplément de 61ch pour une puissance cumulée de 541ch. Inutile de préciser que cette première 911 électrifiée affole le chronomètre : 0 à 100km/h

en seulement 3 secondes tout juste et une vitesse maximum de 312km/h que personne n'est obligé de vérifier in situ. Le tout pour un supplément de poids limité à seulement 50kg. Une prouesse. Les normes d'émissions de CO2 et la consommation en profitent pour baisser légèrement.

La 991T-Hybrid profite des multiples retouches apportées à l'ensemble de la gamme Carrera GTS : roues arrières

directrices en série améliorant à la fois la stabilité et la maniabilité, système actif de contrôle du roulis (PDCC), châssis sport abaissé de 10mm et suspensions actives (PASM), nouvelles tailles de jantes (20 pouces à l'avant, 21 pouces à l'arrière) avec une monte pneumatique majorée, volets de refroidissement actifs dans le bouclier avant... En complément, la 911 T-Hybrid bénéficie en série de feux matriciels à LED à quatre

points lumineux.

À bord, on trouve un combiné d'instruments 100% numérique avec sept possibilités de personnalisation dont un affichage « classic » proposant les emblématiques cinq cadrans circulaires avec le gros compte-tours au centre. La première 911 électrifiée est disponible dans les trois variantes de carrosserie : coupé, targa ou cabriolet.

**Dominique Marée**

**Essai.** Plus puissante que jamais, l'emblématique berline sportive de Volkswagen propose un niveau de performances et de prestations jamais atteint. Une rareté au prix fort.

## Golf GTI : maintenir la flamme

**S**'il n'en reste qu'une, ce sera la Golf GTI. Alors que la plupart des berlines compactes hautes performances ont abandonné définitivement la partie, Volkswagen préserve sa pépite en l'améliorant sans cesse. Quasiment un cas unique sur le marché. Profitant du récent restylage de la Golf qui s'est accompagné d'une remise à niveau technologique, le constructeur a amélioré les prestations dynamiques de celle qui symbolise à tout jamais la GTI. Adoptant les évolutions esthétiques dont a bénéficié l'ensemble de la famille Golf, la version musclée se distingue par un nouveau pare-choc avant exclusif intégrant les projecteurs IQ.Light Matrix LED améliorant de 15% la portée d'éclairage, de nouvelles jantes jusqu'à 19 pouces, des feux arrière redessinés et une double sortie d'échappement chromée. A bord, on retrouve des sièges baquets intégraux habillés du célèbre tissu à carreaux et des surpiqures rouges symbolisant l'esprit GTI, ou encore le ciel de toit noir, au cas où les occupants l'auraient oublié. Autre élément distinctif : le bouton de mise à feu assurant le démarrage... Pour

le reste, cette GTI 2024 adopte le tableau de bord Digital Cockpit Pro de 10,25 pouces et un écran central tactile de 12,9 pouces pour le système d'info-divertissement. Cœur de la nouvelle Golf GTI : son bloc turbo compressé dont la puissance a été portée à 265ch, un gain de 20ch qui n'est pas négligeable à ce niveau de puissance. Ce moteur accouplé à une boîte automatique à double embrayage DSG à 7 rapports affiche un couple maximal de 370Nm, disponible dès 1600tr/mn jusqu'à 4590 tours. Une plage élargie pour des reprises et des accélérations en progression : il suffit à la Golf GTI de seulement 5,9 secondes pour passer de 0 à 100km/h. Jamais encore la berline sportive Volkswagen n'avait franchi le seuil symbolique des 6 secondes. Un blocage électronique de différentiel permet de faire passer au mieux cette puissance sur le train avant. La vitesse maximum a été limitée électroniquement à 250km/h. Plus puissante et plus efficace que jamais, la Golf GTI s'envole également en matière de tarifs (à partir de 48.180€ hors malus).

**D.M.**





**Nicolas Guillaume.** Autodidacte, cet entrepreneur bisontin a créé en moins de dix ans un opérateur télécom indépendant complet offrant une palette de services inégalés pour ce type de structure. Descendant de héros de la Seconde Guerre mondiale, ce "David" n'a pas peur de faire de l'ombre au "Goliath" Orange, cultivant au quotidien résistance, pugnacité, transmission et ouverture aux autres.

# Réseaux et résistance



Un nom, ce n'est jamais neutre. Il est porteur d'identité, c'est « un fragment de [notre] âme », écrivait Freud dans son essai *Totem et Tabou*. De son effacement, les despotes en font un outil de déshumanisation. C'est ainsi que dans les camps nazis, les individus se voyaient destitués de leur patronyme au profit de matricules. Selon la manière dont on se l'approprié, le nom peut être catalyseur de notre construction, de nos choix de vie autant personnels que professionnels, de par les valeurs et l'histoire que l'on y associe. C'est le cas de Nicolas Guillaume à la tête de l'opérateur télécom alternatif bisontin Netalis qui, en moins de dix ans, aura non seulement développé un réseau de près de 750 km de fibres optiques dans plusieurs villes de BFC, Alsace, et plus récemment, en PACA (suite à une fusion en janvier 2022 avec l'opérateur ASC basé à Sophia-Antipolis et la création de la holding Nasca Group à Paris), constitué tout un ensemble de services numériques dédiés aux entreprises au travers d'une offre Cloud (hébergement en data center, sécurité informatique des réseaux, téléphonie sur IP...), mais aussi adressé plus de 500 clients actifs. Il aura également mise en place ses propres plateformes techniques (interconnexions data et voix) et concrétisé la création de la première autoroute numérique indépendante de l'opérateur historique reliant à terme Strasbourg à Marseille (5e hub mondial du trafic internet avec 4 Mds d'internautes), ainsi que la Suisse jusqu'à Saint-Louis, en direction de Bâle. Sur son état civil Nicolas a pour nom de naissance complet Guillaume-Lamarre. Guillaume de par son père et Lamarre de par sa mère : deux identités réunies par l'histoire avec un grand H, celle de la Seconde Guerre mondiale. « Mon grand-père paternel a participé au débarquement de Provence pour défendre l'idéal de liberté français, ma grand-mère maternelle, normande, a vécu sous les bombes et le frère de mon grand-père maternel, André Lamarre, était résistant FTP, fusillé au mont Valérien le 5 avril 1944 à l'âge de 18 ans. J'ai baigné toute mon enfance dans cet esprit de résistance, de combat, du "ne rien lâcher" mais aussi dans la culture du débat, de la défense des idées, du refus du repli sur soi, de la liberté de blasphème, de celle d'entreprendre, du droit à l'essai, aux échecs forcément formateurs... ». Nicolas Guillaume faisait ainsi partie, le 6 juin, des 5.000 invités aux cérémonies internationales à Omaha Beach pour les 80 ans du débarquement en Normandie. Sa famille a remis, fin mai, des documents historiques dont l'original de la dernière



Fondateur de l'opérateur télécom régional Netalis, Nicolas Guillaume aime fédérer pour faire émerger des projets. Il a notamment fait partie des créateurs de l'association Silicon Comté en 2014 et l'Association des opérateurs télécoms alternatifs (AOTA) en 2017. Crédit : Christine Biau-PoseB Photo.

lettre d'André Lamarre à la famille au musée de la Résistance et de la Déportation de la Citadelle de Besançon.

## LES CODES DU SELF MADE MAN

Alors qu'il a trois ans, les parents de Nicolas Guillaume se séparent. « J'ai été élevé, jusqu'à mes 12 ans environ, principalement par mes grands-parents maternels arrivés à Besançon

**« J'ai commencé ma vie professionnelle par une démission ! »**

dans les années 70 et qui habitaient dans le même quartier que ma mère. Ainsi, mon-grand père Jean, qui m'a toujours beaucoup soutenu, est devenu mon papa de substitution ». Très complice, le binôme profite de la moindre occasion pour aller voir les trains. « Très vite, je suis devenu un authentique ferroviphile. Je suis monté dans le premier TGV Atlantique assemblé à Belfort alors en essai dans la région. J'avais six, sept ans, et quand on me demandait ce que je voulais faire plus tard, je répondais Pdg d'Alstom. J'avais déjà cette envie de faire de grandes choses. Et de mes yeux d'enfant, construire et faire rouler des trains, c'était quelque chose de grand. » Ses rêve XXL, bien que n'étant pas du "sériel" des entrepreneurs, ni la mère de Nicolas (cadre dans la banque

ni ses grands-parents (ouvriers) ne les freinent, bien au contraire, ils les encouragent en le poussant à oser. En cinquième, lors d'un voyage scolaire à la Cité des Science à Paris, il découvre l'internet et c'est l'effet « waouh » mêlant révélation, admiration et passion immédiate, voire dévorante. Il crée ses premières pages web sur les trains miniatures ou sur l'histoire de sa famille pendant la guerre, essaye d'appréhender l'écosystème numérique dans son ensemble, les hébergeurs, les serveurs, le code... et même la composante audiovisuelle et cinéma depuis une rencontre, en 1998, avec l'acteur réalisateur Olivier Marchal sur une plage normande, en plein tournage de la série sur la police ferroviaire Quai n°1. L'école passe progressivement au second rang « Je me disais : le français, les maths, les langues, la physique, la chimie, et cetera, c'est un très bon socle, mais ce que je faisais à l'extérieur me motivait plus, le côté connexion réseau, partage c'était quelque chose qui me plaisait plus que tout. Je créais déjà des sites internet pour des entreprises et des associations. À cette époque, j'arrive sur mes 16, 17 ans, je suis au lycée Jules Haag, où ma mère m' imagine devenir ingénieur. Mais moi, je vois bien que je n'ai plus l'appétence pour la chose scolaire, que je me reconnais plus dans le côté autodidacte, cette idée d'apprendre à progresser par soi-même me plaît. Je m'interroge alors sur com-

ment gagner de l'argent ? Comment je facture ? Parce que je me rends compte que ce que je fais, c'est monnayable. Il se trouve qu'en face du lycée, il y a les bureaux de la CCI. Je traverse donc la rue, non pas pour trouver un job mais pour savoir comment créer mon entreprise », se souvient Nicolas Guillaume. La réponse tombe : « Pas le choix, il faut attendre mes 18 ans ! Dans ma tête, c'est une éternité. Je prends toutefois mon mal en patience et le jour de mes 18 ans, je remets une lettre de démission à mon lycée. J'ai ainsi commencé ma vie professionnelle en démissionnant ! ». Malgré la période de forte tension familiale que

**1985**

Naissance en novembre à Besançon.

**1996**

Découverte de l'internet lors d'un voyage scolaire à la Cité des Science à Paris

**2003**

Démission du lycée à 18 ans.

**2011**

Nommé directeur communication et affaires publiques chez Cedexis.

**2015**

Lancement de Netalis, opérateur télécom régional et création en 2022 de la Holding Nasca Group.

sa décision génère, le jeune homme ne lâche rien et, en 2003, s'installe en freelance comme webmaster/développeur puis consultant/chef de projet indépendant (spécialisation aménagement et infrastructures numériques).

## RÉSISTANCE EN HÉRITAGE

Pendant dix ans il va se construire ainsi un profil atypique et très polyvalent mêlant capacités de codage, marketing internet, connaissance des infrastructures numériques, chroniqueur dans des médias spécialisés en nouvelles technologies... au point d'être remarqué par la start-up Cedexis qui cherche une sorte de couteau suisse pour renforcer ses équipes. Il est nommé directeur communication et affaires publiques en 2011. Et c'est, un an plus tard, lors d'un voyage pour l'entreprise aux États-Unis au cœur de la Silicon Valley que l'envie de créer sa propre boîte dans les télécom devient criante « J'ai eu un déclic, je me suis dit : j'ai ça en moi, je suis entrepreneur, il faut y aller ! ». À l'été 2013, il quitte Cedexis et le 19 juin 2015 Netalis voit officiellement le jour. « Avec Netalis, nous avons comblé un manque, nous avons répondu à une attente des entreprises pour une offre télécom et réseau alliant tarif compétitif, innovation technologique et service premium de proximité, ce que ne sait pas faire Orange. Nous avons été parmi les premiers à proposer le 1 gigabit à 300 euros/mois au lieu de 1.000 chez les grands groupes. Puis on est devenu opérateur de services et d'infrastructures. J'ai commencé, nous étions 2,5 et aujourd'hui j'ai une équipe de près de 30 collaborateurs. En 2025, Netalis fêtera ses dix ans et quand je regarde en arrière je suis fier : à 40 ans, je me suis forgé mon propre métier seul sans même le BAC. Ce fut une bataille à tous les niveaux, ce qui n'est pas étonnant quand vous avez comme concurrent cible Orange, un géant qui affiche 40 Mds de chiffre d'affaires en 2024, alors que moi, je fais moins de 10 M€... Grâce à un esprit de résistance, de résilience et de combat face aux aléas, mais aussi de coopération, d'ouverture, de réseau, fils rouges de mon héritage familial, j'ai construit une réussite avec une équipe qui croit en moi, en mon projet et en laquelle en retour je crois. Je suis dans mon rôle de dirigeant, quand je prends de la hauteur, que je définis la stratégie, que j'anticipe, que je cherche à voir plus loin, mais au quotidien je vis avec mon équipe, à qui je laisse beaucoup d'autonomie, que je pousse à prendre des risques, à s'autoriser à essayer. Je suis entouré de personnes qui dans certains domaines sont meilleures que moi, c'est comme ça que l'on réussit et c'est aussi pour cela que je ne suis pas le plus gros salaire de mon entreprise ».

FRÉDÉRIC CHEVALIER



Retrouvez tous nos portraits sur [journal-du-palais.fr](http://journal-du-palais.fr)

